

# Tondel, Janusz

---

## Le rôle social des \*Augustales dans les provinces danubiennes

---

Acta Universitatis Nicolai Copernici. Historia 13 (96), 29-57

---

1979

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej [bazhum.muzhp.pl](http://bazhum.muzhp.pl), gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Zakład Historii Starożytnej

Janusz Tondel

## LE RÔLE SOCIAL DES \* AUGUSTALES DANS LES PROVINCES DANUBIENNES

Les associations d'\*Augustales<sup>1</sup> existaient, du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s., dans quelques centaines de villes de l'Empire romain. Elles étaient surtout répandues sur le territoire d'Italie<sup>2</sup>. Presque la moitié de toutes les inscriptions (env. 2500)<sup>3</sup>, concernant cette organisation, provient justement d'Italie. En dehors de la péninsule Italienne, elle jouissait encore d'une grande popularité dans les provinces de la Gaule et dans la région danubienne. De cette région nous connaissons environ 256 inscriptions<sup>4</sup>. La région danubienne comprend les provinces suivantes: la Rhétie, le Norique, la Pannonie supérieure et inférieure, la Mésie supérieure et inférieure, la Dacie et la Dalmatie<sup>5</sup>. Les sources des provinces citées apportent beaucoup

<sup>1</sup> Par \* *Augustales* on désigne non seulement ceux qui sont appelés *Augustales* sur les inscriptions, mais également les *seviri Augustales*, les *seviri* et quelques autres variantes de la titulature que l'on trouve dans les provinces danubiennes. Le terme *Augustales* sans astérisque indique qu'il s'agit réellement d'un *Augustalis*.

<sup>2</sup> Liste des abréviations employées dans les notes: AE — *Année Epigraphique*; AIJ — V. Hoffiler, B. Saria, *Antike Inschriften aus Jugoslavien I*, Zagreb 1938; CIL I — *Corpus Inscriptionum Latinarum* (C. sans le chiffre romain = CIL III); D — Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae*; RIU I — L. Barkóczy, A. Mócsy, *Die römischen Inschriften Ungarns. I Lief. Savaria, Scarbantia und die Limes — Strecke ad Flexum — Arrabona*, Budapest 1972; RIU II — L. Barkóczy, A. Mócsy, *Die römischen Inschriften Ungarns. 2 Lief. Flavia Mogentiana, Brigetio*, Budapest 1972; DEAR — E. de Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità Romane*; RE — *Realencyklopädie der classischen Altertumswissenschaft*; Acta Ant. — *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*; JÖAI — *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes*; JRS — *Journal of Roman Studies*; VDI — *Vestník Drevnej Istorii*; Waltzing — J. P. Waltzing, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident*, vol. 1—4. Louvain 1895—1900.

<sup>3</sup> La liste de toutes les inscriptions concernant les Augustales est donnée par R. Duthoy, *Recherches sur la répartition géographique et chronologique des termes seviri Augustalis, Augustalis et seviri dans l'Empire romain*, *Epigraphische Studien* 11, 1976, pp. 148—191.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 185—190, ne tient pas compte dans sa liste d'une dizaine d'inscriptions publiées dans plusieurs ouvrages yougoslaves et bulgares (il ne se base presque exclusivement que sur CIL et AE). Il y place, par contre, erronément quelques inscriptions n'ayant pas de liens lisibles avec les \* Augustales.

<sup>5</sup> Cf. par ex. F. Vittinghoff, *Die innere Verfassung römischer Städte*

d'informations intéressantes sur différents problèmes relatifs à l'institution des *Augustales* <sup>6</sup>. Tant qu'à présent, ce matériel a très peu été exploité. Seuls deux chercheurs lui consacrèrent un peu d'attention, à savoir: D. Tudor et G. Alföldy <sup>7</sup>. Le premier s'est, toutefois, borné à commenter les sources touchant aux *Augustales* de Dacie, et plusieurs des remarques de ce chercheur roumain éveillent de sérieux doutes. G. Alföldy, lui, ne s'occupe, en principe que du statut légal et ethnique des *seviri* et *Augustales* de Pannonie. L'un et l'autre ne s'est guère intéressé aux renseignements contenus dans les sources sur le rôle social des \**Augustales* dans les villes des provinces en question. Ce problème nous paraît pourtant essentiel. L'importance de ce problème, jetant, entre autres, une lumière sur le fond de la fonction d'\**Augustalis*, a d'ailleurs déjà été remarquée il y a assez longtemps. Cet aspect de l'activité des *Augustales* a été souligné par A. v. Premerstein, F. Mourlot, M. Krašeninnikov et Th. Mommsen <sup>8</sup>. Plus récemment, ce problème a intéressé le chercheur belge R. Duthoy, qui est l'auteur de l'article sur *La fonction sociale de l'Augustalité* <sup>9</sup>. Dans cette étude Duthoy ne soulève cependant pas toutes les questions qui y sont liées et consacre surtout son attention aux autres aspects de l'institution des \**Augustales*. Ses considérations sont basées sur des sources choisies provenant du territoire de tout l'Empire, et les sources danubiennes ne lui sont que d'un apport marginal. Le fait, donc, que ce problème n'a pas encore été étudié à fond, surtout en ce qui concerne les \**Augustales* de la région danubienne, justifie l'opportunité de la présente étude.

L'analyse des sources de la région considérée montre que la plus grande activité des \**Augustales* s'est manifestée dans les contacts avec les collèges professionnels. Neuf témoignages épigraphiques nous en informent. Six inscriptions suggèrent leur participation à l'activité de la corporation professionnelle la plus populaire de la région danubienne, le *collegium fabrum* <sup>10</sup>. Des inscriptions isolées montrent, en outre, leurs liens

---

*Möglichkeiten und Grenzen der Epigraphik in Donaauraum (dans) Akten des VI Internat. Kongr. f. griech. u. latein. Epigr. München 1972, München 1973, p. 85 écrit: „In Donaauraum, unter dem abgekürzt die lateinischen Provinzen Raetien, Noricum, Dalmatien, Pannonien, Moesien und Dakien verstehen“.*

<sup>6</sup> *Le organizzazioni degli augustales in Dacia*, Dacia, n. s. 6, 1962, pp. 199—214.

<sup>7</sup> *Augustalen — und Sevirskörperschaften in Pannonien*, Acta Ant. 6, 1958, pp. 433—458.

<sup>8</sup> A. v. Premerstein s. v. *Augustales*, DEAR I (1895), passim; F. Mourlot, *Essai sur l'Augustalité dans l'Empire romain*, Paris 1895, pp. 108—126. M. Krašeninnikov, *Augustaly i sakral'noe magisterstvo. Izsledovanie v oblasti rimskogo municipal'nago prava v drevnosti*, S.-Peterburg 1895, pp. 135—136, Th. Mommsen, *Römische Staatsrecht*, T. 3, I. Leipzig 1887, pp. 452—457.

<sup>9</sup> *Epigraphica*, 36, 1974, pp. 134—154.

<sup>10</sup> K. Kurz, *Remeslnicka kolegia v rimskem podunaji*, Sbornik Historicky 7, 1960, p. 28.

avec trois autres collèges: le *collegium centonariorum*, le *collegium nauticaliariorum* et le *collegium opificerum*<sup>11</sup>.

Des contacts particulièrement animés étaient entretenus avec le *collegium fabrum* par les Augustales de la ville d'Apulum en Dacie. Ce qui est attesté par deux inscriptions. Une<sup>12</sup> des deux a été érigée en l'honneur du „*Genius fabrum*” par un Augustalis de cette ville, *M. Aur(elius) Timon*, qui se vante d'être *mag(ister) coll(egii) s(upra) s(cripti)*. Sa fierté est compréhensible puisque, dans les collèges, le titre de *magister* était, généralement, donné au plus haut fonctionnaire<sup>13</sup>. Cette association, tout comme beaucoup d'autres associations professionnelles au cultuelles importantes en nombre, se divisait en unités administratives plus petites appelées décuries<sup>14</sup>. Le *collegium fabrum* d'Apulum se divisait probablement en 11 de ces sections<sup>15</sup>. A la tête de l'une d'elles se trouvait *T. Fl(avius) Flavianus, Augustalis* de la colonie mentionnée. Sur l'inscription<sup>16</sup> érigée avec son épouse il indique qu'il est *dec(urio) coll(egii) fabrum*. Cette fonction était évidemment d'un rang inférieur à celui de la fonction de *magister*. Néanmoins, c'était une dignité assez bien exposée, si l'on considère que les décuries jouissaient d'une autonomie remarquable dans le cadre du *collegium*<sup>17</sup>.

La même fonction que celle de *T. Flavius Flavianus* honorait également un des *seviri* de la Pannonie supérieure. Cette information nous est apportée par l'épithète<sup>18</sup> d'Emona consacrée:

*L(ucio) Caesernio Primitivo IIIIII[I] v(iro) et dec(urioni) col(legii) fab(rum)*.

Les décuries de certains collèges possédaient aussi leurs patrons<sup>19</sup>, comme chaque association. La première décurie du *collegium fabrum*<sup>20</sup>

<sup>11</sup> Ibid., p. 43, est d'avis que ses membres étaient des artisans de diverses professions, originaires des couches sociales les plus basses. Selon lui, l'opinion de E. M. Staerman, *Krizis rabovladel'českogo stroja w zapadnych provincijach rimskoj imperii*, Moskva 1957, pp. 247—248, que cette association était constituée de journalistes est peu convaincante.

<sup>12</sup> C. 1016 (= D. 7229); Waltzing III, 230.

<sup>13</sup> Des informations plus détaillées au sujet de la fonction de *magister* sont données, entre autres, par Waltzing I, pp. 383—425, et W. Liebenam, *Zur Geschichte und Organisation des römischen Vereinswesens*, Leipzig 1890, pp. 199—200.

<sup>14</sup> Sur le décurionat et les décuries dans les collèges voir: W. Liebenam, op. cit., pp. 191—193, S. Bellino, s. v. *Decuria*, DEAR 2, (1910), p. 1510.

<sup>15</sup> Ceci sur la base de C. 1043 cf. K. Kurz, op. cit., p. 31 I. T. Kruglikova, *Dakija v epochu rimskoj okkupacii*, Moskva 1955, p. 129.

<sup>16</sup> C. 1082, Waltzing III, 233.

<sup>17</sup> Par ex. la décurie du *collegium fabrum* à Salona possédait sa propre arca — C. 2107.

<sup>18</sup> C. 3893, ILS 209, Waltzing III, 331.

<sup>19</sup> Le patronat de décuries est rarement rencontré dans les collèges — S. Bellino, op. cit., p. 1510, ne réfère qu'à l'exemple ci-dessous de Sarmizegetusa (C. 7969).

<sup>20</sup> C. Daicoviciu, *Fouilles et recherches à Sarmizegetusa*, Dacia 1, 1924, p. 248, et D. Tudor, op. cit., p. 205, affirment erronément qu'il s'agit d'un *collegium Augustalium*.

à Sarmizegetusa avait comme patron un Augustalis de la capitale de Dacie, *Tib(erius) Cl(audius) Ianuariu[s]*<sup>21</sup>, et son fils. Soulignons que cet Augustalis a rempli cette dignité deux fois.

Selon toute vraisemblance, le patron non officiel du *collegium fabrum* à Narona était un *sevir* de cette colonie, C. Iunius C. I. Cissus<sup>22</sup>. Ceci peut être déduit de l'inscription honorifique qui lui a été érigée par cette association. Il faut supposer que cet honneur devait exprimer la gratitude du *collegium* pour la protection matérielle de Cissus car, comme on le sait, ce genre de devoir reposait principalement sur les patrons<sup>23</sup>.

Le mauvais état de conservation d'une inscription<sup>24</sup> de Brigetio ne permet pas d'établir si P. Ulpus Felix, Augustalis de ce municipium, avait, dans le *collegium centonariorum* de cette ville, la fonction de président, c'est-à-dire de préfet, ou celle de patron. Une partie des chercheurs<sup>25</sup> pense qu'il exerçait la première de ces fonctions, mais les dons généreux dont il comblait ce *collegium* nous inclinent plutôt à voir en lui son patron<sup>26</sup>.

Sans vouloir résoudre définitivement cette question, signalons que Felix fut également honoré par le *collegium centonariorum* du titre de *pater*<sup>27</sup>. Ce titre est considéré comme une distinction purement honorifique, n'ayant rien de commun avec les offices des *collegia*. Cette position précédait d'habitude le patronat officiel<sup>28</sup>.

De Brigetio on connaît encore une inscription<sup>29</sup>, partiellement endommagée, malheureusement, nous informant, entre autres, qu'un Augustalis

<sup>21</sup> C. 7960, Waltzing III, 272.

<sup>22</sup> C. Patsch, *Narona. Zur Geschichte und Topographie von Narona*. Vienna 1907 *Schriften der Balkankommission*, Antiquar. Abt. H. 5, p. 91.

<sup>23</sup> G. Clemente, *Il patronato nei collegia dell'impero Romano*, *Studi classici e orientali*, 21, 1972, pp. 215—219, cite 29 inscriptions mentionnant diverses formes de donations effectuées par des patrons en faveur de leurs collègues. Il donne également la liste (ibidem pp. 220—222) de 18 inscriptions consacrées à des patrons, par leurs *collegia*, pour leurs actes de bienfaisance.

<sup>24</sup> C. 11042, RIU II, 503.

<sup>25</sup> L. Barkóczy, *The population of Pannonia from Marcus Aurelius to Diocletian*, *Acta Arch.* 16, 1964, p. 340; I. K. Kolosovskaja, *Pannonija w I—III v. Moskva*, 1973, p. 183.

<sup>26</sup> Il est considéré comme tel par G. Alföldy, op. cit., p. 452; K. Kurz, op. cit., p. 33, G. Clemente, op. cit., p. 156.

<sup>27</sup> Des provinces étudiées ici, on ne connaît encore que cinq personnes portant ce titre. Des exemples sont présentés par G. Clemente, op. cit., pp. 210—213.

<sup>28</sup> Cf. Kornemann, s.v. *Collegium*, RE A (1901), col. 425, Waltzing I, pp. 446—448. Une contribution récente, au sujet de cette fonction, a été faite par L. Cracco Ruggini, *Stato e associazioni professionali nell'età imperiale romana (dans) Akten des VI Internat. Kongrs. f. griech. u. latein. Epigr.*, München 1972 (München 1973), p. 298, note 101. L'auteur contredit l'opinion du chercheur hongrois K. Visky Magánjogi vonatkozások Intercisa feliratos kövein (Privatrechtliche Beziehungen auf epigraphischen Denkmäler von Intercisa). *Archaeologiai Ertesítő*, 84, 1957, p. 18, qui écrit que *pater* n'est pas un titre honorifique et désigne une fonction collégiale. Selon elle, *patres et matres*: „si ha l'impressione che tale titolo onorifico potesse costituire una sorta di primo riconoscimento preparatoria al conferimento ufficiale del patronato”.

<sup>29</sup> L. Barkóczy, *Brigetio*, Budapest 1944—1951. Diss. Pann. II, 22, nr 177.

de cette localité, [...]s Rufus, était vraisemblablement le patron<sup>30</sup> d'une association artisanale très rarement rencontrée, le *collegius opificerum*. Cependant, ce titre n'est pas sûr car le fragment conservé peut tout aussi bien laisser supposer qu'il s'agit de la position de *pa[stro]nus* ou de *pa(tronus) ...ius*, comme l'indique L. Barkóczy, que du titre de *pa[ster]*<sup>31</sup>.

Un des offices dans le *collegium naviculariorum*<sup>32</sup> fonctionnant à Emona, était rempli par un sevir de cette colonie [...] *Iulius [Fortunatus]*. Si l'on se base sur la composition du texte<sup>33</sup>, (l'inscription conservée est très mutilée) il ne fait aucun doute qu'il remplissait une fonction, mais il est très malaisé de dire quelle était cette fonction. On suppose qu'il était *magister* ou patron<sup>34</sup>.

Ces preuves de la confiance dont jouissaient les \*Augustales parmi les *collegia* cités proviennent principalement de Pannonie: quatre, et de Dacie: trois. Une inscription seulement de Dalmatie et une de Mésie supérieure. Cette quantité, relativement grande des sources de Pannonie et de Dacie, découle de l'expansion des collèges professionnels de ces provinces, sensiblement plus forte que dans les deux Mésies et qu'en Dalmatie<sup>35</sup>. En ce qui concerne cette dernière province, la vie collégiale n'y a acquis une certaine intensité qu'à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>36</sup>, lorsque l'activité des associations d'\*Augustales de cette région s'est trouvée à son déclin.

Le rang des \*Augustales, remplissant de hautes dignités collégiales comme le patronat ou la préfecture (?), se trouve encore souligné par le fait que, par exemple, dans les *collegia* pannoniens elles n'étaient, quasi exclusivement, exercées que par des membres de l'*ordo decurionum*<sup>37</sup>.

<sup>30</sup> Cet honneur lui est reconnu, entre autres par G. Alföldy, op. cit., p. 452; P. Oliva, *Pannonie a p[oc]átky krize f[im]ského imperia*, Praha 1953, p. 256; I. K. Kolosovskaja, op. cit., p. 191.

<sup>31</sup> Cf. E. M. Staermann, *Izbrannye latinske nadpisi po socialno-ekonomičeskoj rannej imperii*, VDI 53, 1955, p. 252, nr 209.

<sup>32</sup> Les *collegia* qui assuraient le transport fluvial étaient ordinairement déterminé par le terme *nautae*, et exceptionnellement seulement par *navicularii*, comme dans le cas examiné, cf. K. Kurz, op. cit., p. 37. Ce collège desservait les voies fluviales de la Ljubljana et de la Save. Au sujet de cette association voir, entre autres: A. Mócsy, s.v. *Pannonia*, RE Suppl. 9 (1962), col. 603; P. Oliva, op. cit., p. 227. On trouve des informations plus détaillées sur le commerce fluvial de la région danubienne chez O. Schlippschuh, *Die Händler im römischen Kaiserreich in Gallien, Germanien und den Donauprovinzen Rätien, Noricum und Pannonien*, Amsterdam 1974, dans le chapitre intitulé *Die Transporteure zu Wasser und zu Lande*, pp. 86—108.

<sup>33</sup> C. 10771, ILS 178.

<sup>34</sup> Cf. Th. Mommsen, C., 1745; G. Clemente, op. cit., p. 155 le considère comme patron.

<sup>35</sup> Cf. K. Kurz, op. cit.

<sup>36</sup> Sur les causes de ce phénomène voir informations chez: A. Alföldy, *Das Leben der dalmatischen Städte in der Zeit des Prinzipates*, Živa Antika 12, 1963, p. 333; du même auteur, *Die Sklaverei in Dalmatien zur Zeit des Prinzipats*, Acta Ant. 9, 1961, pp. 133—134; J. J. Wilkes, *Dalmatia. A Study of Roman Dalmatia*, Cambridge 1968, pp. 236, 250.

<sup>37</sup> A. Mócsy, *Pannonia*, col. 204, écrit bien que „Als Funktionäre in den Colle-

Des fonctions aussi honorables étaient remplies par les \*Augustales d'Italie et des provinces occidentales, dans des collèges professionnels mais, étant beaucoup plus riches que les affranchis danubiens, nombre d'entre eux obtenaient des fonctions dans plusieurs *collegia* <sup>38</sup>. L'institution du patronat elle, était tout aussi populaire chez eux que chez les \*Augustales danubiens, ce qui semble être suggéré par les inscriptions décrites ci-dessus. Dans de nombreux cas, ils étaient patrons de plusieurs associations. Un des *seviri Augustales* de Lugdunum s'intitulait même patron de tous les *corpora licite couentia* <sup>39</sup>.

En marge des dignités collégiales discutées, remplies par les \*Augustales danubiens, il faut remarquer, qu'en plus du prestige, elles leur assuraient aussi une meilleure position dans les affaires privées, découlant de l'exercice de leur profession <sup>40</sup>.

Les \*Augustales entretenaient, de plus, des relations avec des associations occupant, dans la hiérarchie municipale, un échelon inférieur à celui des *tria collegia principalia* (*collegium fabrum, centonariorum, dendrophorum*), c'est-à-dire avec les associations religieuses et funéraires. Quatre inscriptions en font mention. Une d'elles, honorifique <sup>41</sup>, de Narona, a été érigée au sévir L. Aconius Agathopus par les *convictor(es) Concordiae* <sup>42</sup>. On peut supposer qu'il devait cet honneur à quelque bienfait dont il combla cette association. Une autre inscription <sup>43</sup> dalmatienne de Salona nous dit qu'un sévir Augustalis de cette colonie était membre de l'association culturelle — *cognatio*, <sup>44</sup> s'occupant de l'entretien du culte de la déesse d'Asie Mineure, Cybèle. L'inscription suivante <sup>45</sup> provient de la capitale de Dacie. Malheureusement, elle est illisible à l'endroit pouvant intéresser le problème que nous discutons, et nous ne savons pas de quel *collegium* culturel était patron l'Augustalis de Sarmizegetusa (son nom ne s'est pas conservé sur l'inscription non plus).

---

gien sind die Praefecten bzw. Patrone bezeugt, die alle Mitglieder der *Ordo decurionum* waren, meist gewesene Magistrate", mais les quelques exemples pannoniens discutés ci-dessus mettent en doute cette affirmation.

<sup>38</sup> Par ex., un sévir Augustalis d'Ostie (C. XIV, 309) était *quinquennalis et curator corporis mensorum et curator codicariorum et magister collegii dendrophorum*. Beaucoup d'autres exemples sont présentés, entre autres, par E. Mourlot, *op. cit.*, p. 124; R. Duthoy, *La fonction*, pp. 115—116.

<sup>39</sup> CIL XII, 1974. E. Mourlot, et R. Duthoy, se réfèrent à de nombreuses sources mentionnant Augustales *patroni*.

<sup>40</sup> Cf. R. Meiggs, *Roman Ostia*, Oxford 1960, p. 221.

<sup>41</sup> C. 1825, Waltzing III, 280.

<sup>42</sup> C'est là un nom assez rare des membres de l'association, cf. W. Liebenam, *op. cit.*, pp. 184—185, s.v. *Convictores*, DEAR 2, 1910, p. 1200.

<sup>43</sup> C. 8675.

<sup>44</sup> Ce terme est très rarement utilisé dans les sources pour désigner le collège. E. Breccia, s.v. *Cultores*, DEAR 2, (1910), p. 319; voir également G. Alföldy, *Cognatio Nantiana*, Acta Ant. II, 1963, pp. 83—85.

<sup>45</sup> G. v. Finay, *Archäologische Funde im Ungarn in Jahre 1912. Ungarn*, Archäologischer Anzeiger. Beiblatt zum Jahrbuch des Archäologischen Instituts 28, 1913, col. 335, nr 18.

Q. Ulpus Felix <sup>46</sup>, déjà cité plus haut, était également membre d'une autre association religieuse et funéraire de Brigetio. Ceci serait indiqué par l'expression *cultor loci* <sup>47</sup> le décrivant sur une des inscriptions. L'activité de cette association avait comme prétexte l'entretien du culte du Génie d'une localité qui ne nous est pas bien connue. Il découlerait de ces quatre documents épigraphiques que le rôle des \*Augustales dans les *collegia* religieux et funéraires, consistait surtout à pourvoir aux besoins matériels de ces associations. Ce rôle incombait également aux *seviri Augustales* des autres régions de l'Empire, dans les différents collèges religieux qui leur confiaient le plus souvent l'office de patron <sup>48</sup>. Au sujet de l'institution du patronat, R. Duthoy <sup>49</sup> écrit que seuls les *seviri Augustales* se voyaient honorés de cette dignité, contrairement aux Augustales à qui le patronat n'était accordé par aucune association. Cette affirmation paraît cependant douteuse à la lumière des quelques sources présentées ci-dessus. L'Augustalis de Sarmizegetusa, dont le nom reste inconnu, n'était-il pas bel et bien patron d'une association culturelle? Il est très probable aussi que cette dignité était assumée dans le *collegium centonariorum* par Q. Ulpus Felix, Augustalis de Brigetio. Nous soupçonnons également, non sans fondement, que la fonction examinée ici était remplie dans le *collegium opificerum* par [.....]s Rufus, Augustalis de Brigetio, pour ne pas citer quelques autres Augustales mentionnés ci-dessus, qui eux aussi pouvaient être des protecteurs officiels.

A part ces contacts avec les *collegia* professionnels, religieux et funéraires, les \*Augustales avaient également des rapports avec les *iuvenes*, moins répandus dans la région danubienne <sup>50</sup>. L'attestation de ces rapports est donnée par l'inscription sépulcrale <sup>51</sup> de Narona: *D(is) M(anibus) s(acrum) L(ucio) Annaeo Palestrico IIIIIvir(o) thiasus iuventutis fec(it)*. Il est difficile de dire quoique ce soit, au sujet du caractère de ces contacts, sur la base de cette inscription. Il faut supposer que Palestricus mentionné était membre du *collegium iuvenum*. Il ne semble pas que G. Alföldy <sup>52</sup> et J. J. Wilkes <sup>53</sup> aient raison lorsqu'ils voient en lui le

<sup>46</sup> C. 1097, 2.

<sup>47</sup> Kornemann, op. cit., col. 388, écrit: „Das Wort *cultor* kommt geradezu zu der Bedeutung Mitglieder eines Sterbevereins“.

<sup>48</sup> Des exemples sont donnés par R. Duthoy, *La fonction*, pp. 146—147.

<sup>49</sup> Ibid, p. 47.

<sup>50</sup> M. Jacynowska, *Les associations de la jeunesse romaine sous le Haut-empire*, Wrocław—Gdańsk 1978, p. 100—103 dans l'Appendix Epigraphica, se réfère à 13 inscriptions danubiennes sur 226 de cette liste.

<sup>51</sup> C. 1828 = D. 7303, Waltzing III, 281; M. Jacynowska, op. cit., Ap. Ep. nr 187.

<sup>52</sup> *Bevölkerung und Gesellschaft der römischen Provinz Dalmatien*, Budapest 1965, p. 137: „an der Spitze des narotianischen *thiasus iuventutis* standen jedenfalls *serviri*“.

<sup>53</sup> Dalmatia, p. 150, note 2: „...seviri at the head of the youth association (*thiasus iuventutis*)“.

chef du *thiasus iuventutis*. Car, la conception de L. R. Taylor<sup>54</sup>, sur laquelle ils se basent et qui éveillent d'ailleurs, certains doutes<sup>55</sup>, présente les *seviri ingenui* comme ceux qui, d'après elle, devaient diriger l'éducation militaire de la jeunesse romaine groupée dans les *collegia* de *iuvenes*. Tandis que *Palestricus* était, selon toute probabilité, un affranchi<sup>56</sup>, et la titulature de *sevir* est certainement une abréviation de *sevir Augustalis*<sup>57</sup>. Ainsi donc, ni l'inscription citée, de caractère nettement religieux et funéraire, ni la théorie de l'auteur américain ne peuvent justifier l'attribution d'une fonction de premier plan à *Palestricus* dans le *thiasus iuventutis*.

Il faut néanmoins souligner que les \*Augustales des autres régions avaient un rôle important dans l'activité des *iuvenes*. Sur sept \*Augustales<sup>58</sup>, membres des *collegia* de la jeunesse romaine, six y remplissaient des offices de fonctionnaires (*magister, sacerdos, aedilis, pinnirapus*)<sup>59</sup>. On connaît aussi des exemples d'\*Augustales qui furent des bienfaiteurs des *iuvenes*<sup>60</sup>.

Signalons aussi, en marge de nos réflexions sur les contacts entre *seviri* et *iuvenes*, qu'il y a malentendu total dans l'opinion de D. Ladage<sup>61</sup>, qui écrit que „Eine Verbindung beider Institutionen (*seviri* et *Iuvenes* — J. T.) bezeugt eine Inschrift aus dem Jahre 270 n.Chr.: *seviri iuvenes collegiati*. XI 4589”<sup>62</sup>.

<sup>54</sup> L. R. Taylor, *Seviri equitum Romanorum and municipal seviri: a study in pre-military training among the Romans*, JRS 14, 1924, p. 171, „The office of *sevir for ingenui* is connected with the municipal *lusus iuvenalis* and later with the organizations of *iuvenes*. As such, like the *sevir equitum* of Rome, it is an office that had an important function in the pre-military, training of the Roman youth”.

<sup>55</sup> M. J a c z y n o w s k a, *Colegia iuvenum, Rola historyczna i działalność organizacji młodzieży rzymskiej w okresie wczesnego cesarstwa*, Toruń 1964, p. 56, attire principalement l'attention sur le fait que cette théorie n'est basée que sur une inscription de *Nepet* (C. XI 3215), et ne concerne qu'une organisation très spécifique des „*iubenes*”.

<sup>56</sup> Ce qui découle indirectement de son cognomen lui-même, ainsi que du fait que tous les certi *seviri* de *Narona*, connus de l'inscription, sont des *liberti*.

<sup>57</sup> L'inscription C. 1835 le suggère assez clairement.

<sup>58</sup> CIL IX 4691, 4696, XI 3938, V 3415, 4416, I. It. IV, 1, 220, Musée Belge 5 (1901), p. 131; cf. M. J a c z y n o w s k a, *Association Ap. Ep. nr 122, 123, 154, 161, 22, 145*.

<sup>59</sup> Au sujet du rôle des représentants de l'aristocratie des affranchis dans les associations de *iuvenes* voir M. J a c z y n o w s k a, *Associations*, pp. 35—39, *Collegia iuv.* 53—56, et, du même auteur, dans: *Les organisations des iuvenes et l'aristocratie municipale au temps de l'Empire romain* [dans] *Recherches sur les structures sociales dans l'Antiquité classique. Colloques nationaux du Centre National de la Recherche Scientifique. Caen 25—26 avril 1969*, Paris 1970, p. 267.

<sup>60</sup> Voir M. J a c z y n o w s k a, *Collegia iuv.*, p. 31.

<sup>61</sup> *Städtische Priester — und Kultämter im Lateinischen Westen des Imperium Romanum zur Kaiserzeit*, Köln 1971, p. 30, note 1.

<sup>62</sup> L'expression citée provient de l'inscription de distribution mentionnant deux associations distinctes de *seviri* (R. D u t h o y, *Recherches*, p. 192, note 5, écrit au sujet du terme de l'inscription de *Carsulae* examinée: „Il n'est pas exclu que le terme y doit être interprété comme l'abréviation de *sevir Augustalis*” (et *iuvenes collegiati* en tant que bénéficiaires des *sportulae* — il faut une virgule après *seviri*). Il ne nous appartient pas de justifier ici ce fait évident, cf. M. J a c z y n o w s k a,

En dehors des relations avec les différents *collegia*, l'activité des \*Augustales se déployait également dans d'autres domaines de la vie municipale. De la péninsule Italienne on connaît quantité d'inscriptions parlant des diverses fonctions sacerdotales<sup>63</sup> ou des offices sacraux<sup>64</sup> remplis par les \*Augustales de là-bas. Il n'y a pas d'exemples informant de l'exercice de fonctions semblables<sup>65</sup> par des \*Augustales danubiens. Il en découlerait qu'elles étaient très peu propagées sur le territoire examiné<sup>66</sup>.

Le matériel danubien fournit cependant nombre d'autres témoignages nous apprenant que les \*Augustales exerçaient aussi des fonctions beaucoup plus exposées que celles dont il a été question jusqu'à présent. Ainsi, les conseils des décurions confiaient à certains \*Augustales des fonctions municipales consistant en l'exercice d'une *cura* sur un domaine de la vie municipale. L'inscription<sup>67</sup> de Carnuntum nous apprend que deux Augustales de cette ville, M. Mucius Frontinus et L. Valerius Cyrillus, remplissaient les fonctions de *curatores thermarum*. Cette fonction comprenait le contrôle de l'ensemble des travaux entrepris pour la construction, ou la restauration, de l'établissement des bains municipal<sup>68</sup>. Il faut toutefois signaler que c'était là une position „*extra ordinem*”, tout comme les autres fonctions de curatelle<sup>69</sup> assumées par les \*Augustales des régions en dehors de la région danubienne.

Parmi la dizaine d'\*Augustales de Pannonie supérieure, l'attention est

*Associations*, p. 38; S. Mrozek, *Prywatne rozdawnictwa pieniędzy i żywności w miastach Italii w okresie Wczesnego Cesarstwa*. [Distributions privées d'argent et de nourriture dans les villes italiennes à l'époque du Haut Empire], Warszawa—Poznań 1973, p. 74.

<sup>63</sup> Telles que, par ex., *sacerdos Liberi* (CIL IX 2251), *sacerdos Fortunae Primigeniae* (CIL XIV 3003) etc., d'autres exemples sont encore fournis par F. Mourlot, op. cit., pp. 77—83; R. Duthoy, *La fonction*, p. 144.

<sup>64</sup> Par ex. *magister Larum Augustorum*, *magister Cerialium Urbanorum* (C. IX 2835), *magister fanii Iunonis* (C. X 4620) etc. R. Duthoy, *La fonction*, p. 144, suggère erronément que l'Augustalis d'Apulum, connu de l'inscription C. 1016, était *magister collegii Silvani* — cette inscription ne contient aucune information indiquant qu'il exerçait cette fonction.

<sup>65</sup> Certains chercheurs comme, par ex., J. Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, T. 1, 2 Aufl. Leipzig 1881, p. 201; M. Krašeninnikov, op. cit., pp. 18—21, 213, note 537, suggérés par l'expression „*IIIIIVir m(agister) M(ercurialis) ob h(onorem?)*”, figurant sur quelques inscriptions de Narona (par ex. sur C. 1769, 1770, 1775), pensent faussement qu'elle mentionne une personne qui remplissait deux fonctions distinctes — le *sevirat* et le *magisterium* lié au culte de Mercure. L'expression ci-dessus n'indique, avec toute certitude qu'une fonction, cf. A. Degrassi, *I magistri Mercuriales di Luca e la dea Anzotica di Aenona*, *Athenaeum*, 15, 1937, p. 287, „L'esistenza di Mercuriales a Narona nella Dalmazia non puo essere assicurata” (C. III 1769, 1770, 1775).

<sup>66</sup> Voir M. Krašeninnikov, op. cit., pp. 8—24.

<sup>67</sup> C. 4447.

<sup>68</sup> Pour informations plus détaillées sur l'activité des fonctionnaires déterminés par le titre: *curator thermarum* ou, par ex., *curator operis thermarum* (CIL. IX 1419), *curator balinei novi* (CIL. II 4610) etc., voir H. Meusel, *Die Verwaltung und Finanzierung des öffentlichen Bäder zur römischen Kaiserzeit*, Köln 1960, p. 35.

<sup>69</sup> Des exemples en sont donnés par R. Duthoy, *La fonction*, p. 148.

attirée par un Augustalis de Siscia — Pontius Lupus<sup>70</sup>, qui remplissait, dans le municipium Faustinianum voisin (?)<sup>71</sup>, la dignité d'écrivain municipal. En général, ce poste n'apportait pas de prestige social spécial. Il ne procurait aucune satisfaction particulière aux \*Augustales italiques qui l'exerçait, par exemple<sup>72</sup>. La position de Pontius Lupus était cependant différente dans ladite localité. Le municipium Faustinianum était, effectivement, un des petits centres urbains de Pannonie, où les écrivains locaux avaient, en pratique, le pouvoir de fonctionnaires municipaux<sup>73</sup>. Ceci, comme le dit G. Alföldy,<sup>74</sup> provenait du fait que les membres de l'ordo decurionum, suite à une faible romanisation et un manque de formation, n'étaient pas en mesure de diriger personnellement les affaires découlant de l'exercice des magistratures. Le rang élevé de la fonction de *scriba*, remplie par un Augustalis de Siscia, serait également démontré par le fait que, dans certaines villes pannoniennes du genre du municipium Faustinianum, ce poste conduisait à la dignité de décurion<sup>75</sup>. On doit, en effet, signaler que ni cette fonction, ni l'office de *curator thermarum* n'entraient dans le cadre du cursus honorum municipal.

La majorité des \*Augustales danubiens se recrutaient parmi les affranchis, et ceux-ci en étaient légalement exclus<sup>76</sup>. Seuls deux riches \*Augustales, ingenui évidemment, sont parvenus à entrer dans le conseil municipal. L'un d'eux, L. Seranius Serotinus de Pannonie inférieure, était d'origine celtique<sup>77</sup>. L'inscription<sup>78</sup> de la capitale de cette province indique qu'il était *IIIIII vir ad(i)l(ectus) dec(uria) col(oniae) Aq(uicensis)*. (Par l'acte d'*adlectio* il obtint tous les droits politiques et honorifiques

<sup>70</sup> C. 3971.

<sup>71</sup> On ne sait pas exactement où il était situé. On admet seulement, sur la base de l'inscription étudiée (C. 3974), qu'il se trouvait, très probablement, non loin de Siscia. Cf. A. Mócsy, *Pannonia*, col. 600.

<sup>72</sup> CIL. XII 524; CIL. X 4620.

<sup>73</sup> Le problème de l'importance de la fonction de *scriba* dans les petites villes pannoniennes est soulevé par A. Mócsy, *Scribae a Pannóniai Kisvárosokban (Scribae in den Kleinstädten Pannoniens)*, *Archaeológiai Értesítő*, 91, 1964, résumé en langue allemande, p. 17.

<sup>74</sup> Ibid.

<sup>75</sup> Ibid.

<sup>76</sup> Ceci en vertu de la *Lex Viselia* de l'an 24 de n.e., cf. L. Weiss, s.v. *Lex Viselia*, RE Bd. 12, 1903, col. 2418; Westermann, s.v. *Sklaverei*, RE Suppl. 6, 1935, col. 1003; D. Ladage, op. cit., p. 116; A. M. Duff, *Freedmen in the early Roman Empire*, New York 1958, p. 66.

<sup>77</sup> G. Alföldy, *Augustalen*, p. 450.

<sup>78</sup> C. 3497.

<sup>79</sup> Th. Mommsen commente cette inscription comme suit: „lectio certa videtur intellegi adlectus decurio et minus proprie sic appellari decurionalibus ornamentis honoratus”. Optant pour cette reconstruction il convient, cependant, de remarquer qu'elle n'est pas tout à fait sûre. Il n'est pas exclu, en effet, que L. Seranius Serotinus était un *a[e]d(i)l(is)*. Cette lecture serait justifiée par de nombreux exemples de *seviri ingenui* de l'Italie du Nord exerçant les magistratures municipales.

des décurions, que l'on atteignait d'habitude par l'exercice de la magistrature municipale)<sup>80</sup>.

Le second de ces Augustales est M. [C]occeius [V]alens de Mésie supérieure. L'inscription<sup>81</sup> de Ratiaria le décrit comme *dec(urio) A[ug]s[tr]alis*). Quoique l'état de cette inscription n'est pas des meilleurs, il semble certain qu'il cummulait les deux fonctions mentionnées. D. Dečev, qui a publié cette inscription, suggère que M. Cocceius Valens était *dec(urio) Au[gu]s[tr]alis*). Cette thèse, également suivie par, entre autres, B. Gerov et L. Zotović, nous semble peu vraisemblable. Les sources de Ratiaria ne contiennent, en effet, aucune donnée sur le fonctionnement d'un *collegium* ou d'un *corpus* d'Augustales dans cette colonie. Contre cette reconstruction, il y a de plus la fait qu'aucune source ne mentionne la division d'un *collegium* d'Augustales quelconque en décuries. En revanche, la reconstruction selon laquelle M. Cocceius Valens était *dec(uria) A[ug]s[tr]alis*)<sup>82</sup> est appuyée par de nombreuses inscriptions italiennes, où figurent des Augustales, des *seviri Augustales*<sup>83</sup> et des *seviri*<sup>84</sup> décurions, ou remplissant des offices municipaux variés. Il faut, en outre, signaler qu'une partie importante de ces \*Augustales étaient, comme M. Cocceius Valens, de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> s.<sup>85</sup>

Comme nous l'avons déjà dit, la position politique privilégiée qu'atteignirent les deux \*Augustales mentionnés ci-dessus, ne pouvaient, du point de vue légal, appartenir qu'à un groupe restreint d'\*Augustales *ingenui*.

Pour les 214 \*Augustales danubiens environ, faisant partie des *liberti*, le sommet de la carrière était de remplir un office dans le cadre de l'institution analysée. Après être entré en possession d'une de ces fonctions, un *sevirus ibéricus* écrit qu'il est: *omnibus honoribus quos libertini gerere potuerunt honoratus*<sup>86</sup>. Mais, dans la mesure où ils s'enrichissaient et où

<sup>80</sup> W. Langhammer, *Die rechtliche und soziale Stellung der Magistratus Municipales und der Decuriones*, Wiesbaden 1973, pp. 198—199.

<sup>81</sup> D. Dečev, *Antični pametniki. Godišnik na Narodnija Muzej*, 6, 1932—1934, Sofija 1936, p. 55 nr 14; B. Gerov, *Romanizmet meždu Dunava i Balkana ot Hadrian do Konstantin Veliki*. Č. 2. Godišnik na Sofijskija Universitet, Filologičeski Fakultet, 48, 1952/1953, p. 396, nr 196. L. Zotović, *Les cultes orientaux sur le territoire de la Mésie supérieure*, Leiden 1966, p. 60, nr 1.

<sup>82</sup> Cf. AE 1966, 344, R. Duthoy, *La fonction*, p. 148, note 138.

<sup>83</sup> Des exemples de ces Augustales et *seviri Augustales* sont donnée par R. Duthoy, *La fonction*, p. 148.

<sup>84</sup> Cf. p. ex. CIL. V 5257, 5313, CIL. XI 1064, 972, CIL. XII 1120; D. Ladage, op. cit., p. 30; G. E. F. Chilver, *Cisalpine Gaul. Social and economic history from 49 B.C. to the death of Trajan*, Oxford 1941, pp. 204—205.

<sup>85</sup> Cela concerne particulièrement les *seviri* d'Ostie qui, à cette époque, commencent à renforcer les rangs des décurions appauvris, voir R. E., *Ljast Epigrafičeskie dannje o kolegii Augustalov v Ostii v I—II vv.n.e.*, *Antičnyj mir i archeologija*. Vyp. 2, 1974, p. 58.

<sup>86</sup> CIL. II 1944, cf. R. Etienne, *Le culte impérial dans la Péninsule Ibérique d'Auguste à Dioclétien*, Paris 1958, p. 279.

ils arrivaient à égaliser, ou même à dépasser les décurions, des aspirations politiques commencèrent, de plus en plus, à se manifester chez eux. Leurs ambitions trouvaient quelques fois un accomplissement dans le carrière de leurs fils<sup>87</sup>. Légalement, ceux-ci avaient, en effet, accès à toutes les dignités municipales. La mise à profit de cette chance dépendait, cependant, à un grand degré, de la richesse de leurs pères<sup>88</sup>. On attendait, avant tout, des candidats aux offices municipaux, des gestes généreux de la *munificentia* en faveur de la ville. La réalisation de cette attente donnait aux candidats une chance d'être élus à la magistrature municipale.

Les inscriptions danubiennes contiennent quelques exemples montrant l'effet positif de semblables démarches, entreprises par certains \*Augustales de cette région.

Une inscription<sup>89</sup> de Narona mentionne un *IIIIIVir Aug(ustalis)*. De son nom, on ne connaît que le *cognomen* Herma, car l'inscription est très abimée. Le principal personnage de cette inscription est cependant son fils: *P(ublīi) f(ilius) Tro(mentina tribu) Res[titutu]s aed(ilis et IIIIVir i(ure) d(icundo)*.

Il résulte de la confrontation des deux inscriptions<sup>90</sup> provenant de Ratiaria que l'Augustalis de cette colonie, P. Aelius Aug(usti) lib(ertus) Aprion, était le père d'un des membres du conseil des décurions.

De la même province, à Viminacium, nous apprenons par l'építaphe<sup>91</sup> érigée par[...] Telesphorus (la pierre est légèrement endommagée), Augustalis de ce *municipium*, que son fils[...] Restitutus, décédé à 26 ans, 2 mois et 25 jours, remplissait, au moment de sa mort, les fonctions de décurion et de pontife. Il faut signaler ici qu'il avait déjà pu accéder à ces postes longtemps avant sa mort. M. Gordon<sup>92</sup> cite des exemples, des municipes italiques, où les membres de l'ordo n'avaient qu'une dizaine d'années.

Un nouveau témoignage de promotion sociale est donné par l'inscription<sup>93</sup> sacrale de la Pannonie inférieure. Ses dédicants sont: C. (Atilius) Polio Augustalis d'Aquincum et son fils *Cai(us) Atil(ius) Polianu[s]*. Ce dernier indique avec fierté qu'il est décurion et édile.

<sup>87</sup> Le problème de la promotion sociale et politique des fils d'affranchis a été soulevé, sur la base des inscriptions italiques, par M. L. Gordon, *The Freedman's son in municipal life*, JRS 21, 1931, pp. 65—77.

<sup>88</sup> Ceci serait indiqué par le fait qu'à Narona, par ex., les magistratures municipales étaient exercées par quelques fils d'affranchis, qui n'étaient pas membres de l'institution des \*Augustales — voir G. Alföldy, *Bevölkerung*, p. 147, note 31.

<sup>89</sup> D. Sergejevskij, *Rimski natpis iz Zitomišl'iha*, Glasnik Zemaljskogo Muzeja u Bosni i Hercegovini 37, 1925, p. 87.

<sup>90</sup> C. 8263 + 14580, cf. A. Mócsy, *Gesellschaft und Romanisation in der Römischen Provinz Moesia Superior*, Budapest 1970, p. 107, note 65.

<sup>91</sup> C. 1655, R. Noll, *Griechische und lateinische Inschriften der Wiener Antikensammlung*, Wien 1962, nr 414.

<sup>92</sup> Op. cit., p. 67.

<sup>93</sup> C. 3456, cf. G. Alföldy, *Augustalen*, p. 443.

Un des Augustales de la ville pannonienne, Brigetio, M. Aurelius Antiochanus<sup>94</sup> était très vraisemblablement le père du décurion connu de l'inscription<sup>95</sup> sépulcrale portant les mêmes *tria nomina* que l'Augustalis ci-dessus. Sur la base de l'identité des noms, L. Barkóczy<sup>96</sup> pense qu'il s'agit de la même personne sur les deux inscriptions. Cette supposition semble cependant erronée. Le matériel danubien analysé plus haut fournit, de fait, des arguments permettant d'avancer l'hypothèse que les \*Augustales avaient sensiblement moins de chance d'être promus à l'*ordo decurionum* que leurs fils<sup>97</sup>.

Cette même raison rend encore plus invraisemblable l'hypothèse de A. Mócsy<sup>98</sup> identifiant L. F. Fortunatus [VI]vi[r] Augus[t(alis)] de Scarbantia<sup>99</sup> à L. F. Fortunatus, connu d'une autre inscription<sup>100</sup>, également de la même ville, qui se décrit comme *eq(ues) R(omanus)*. Ce membre de l'*ordo equester* semble plutôt être le fils de l'Augustalis précité, ou, ce qui est encore plus probable, son petit-fils, puisque les affranchis — et Fortunatus<sup>101</sup>, sevir Augustalis (?), en était vraisemblablement un — atteignaient très rarement les dignités équestres<sup>102</sup>.

Sur cet exemple discutable se terminent les données de sources parlant de la promotion des fils d'\*Augustales au premier *ordo* municipal. Si l'on considère ce petit nombre de données et le fait que l'on trouve, dans les sources danubiennes, au moins une dizaine<sup>103</sup> de fils d'\*Augustales sans mention aucune suggérant leur appartenance à l'*ordo*, on arrive à la conclusion que la première génération des héritiers masculins des \*Augustales devenaient assez rarement décurions ou fonctionnaires municipaux. Ce phénomène a plusieurs causes. La principale est de nature sociale. En tant que fils de *liberti* — la majorité des \*Augustales danubiens étant des affranchis — leur accès au premier état était difficile. En principe, ce n'est qu'aux petits-fils des *liberti* que la voie de la carrière municipale demeurerait ouverte<sup>104</sup>.

Cette chance n'était négligée ni par ceux-ci, ni par leurs descendants,

<sup>94</sup> L. Barkóczy, *Brig. nr 102*, RIU II, 251.

<sup>95</sup> C. 4281, L. Barkóczy, *Brig. nr 64*.

<sup>96</sup> L. Barkóczy, *Beiträge zum Rang der Lagerstadt am Ende des II und Anfang des III Jahrhunderts*, *Acta Arch.* 3 (1953), p. 202, note 9.

<sup>97</sup> Cf. G. Alföldy, *Augustalen*, p. 452, note 112.

<sup>98</sup> Die Bevölkerung von Pannonien bis zu den Markomannenkriegen. Budapest 1959, p. 223, nr 107/1. L'avis du chercheur hongrois est partagé par I. K. Kolosovskaja, *Rol' italskich otpuščennikov v romanizacii Pannonii*, *VDI* 116 (1971), pp. 57—70.

<sup>99</sup> C. 4249, RIU I, 224.

<sup>100</sup> RIU I, 185.

<sup>101</sup> Voir G. Alföldy, *Augustalen*, p. 445.

<sup>102</sup> A. Stein, *Der römische Ritterstand. Ein Beitrag zur Sozial- und Personengeschichte des römischen Reiches*, München 1963, (Nachdr. 1927), p. 110.

<sup>103</sup> Par ex. dans C. 1082, 1162, 2734, 1572, 5824, 14519.

<sup>104</sup> Steinwenter, s.v. *Libertini*, *RE* Hlbd. 25 (1926) col. 106.

s'ils disposaient d'une fortune appropriée. Les preuves nous en sont fournies par les données onomastiques, et, plus précisément, par l'identité des *nomina Augustalium* et des *nomina* des décurions d'une ville donnée. Comme le note A. Mócsy<sup>105</sup>, l'identité de nombreux noms d'Augustales et des *nomina* de décurions est particulièrement propre à l'onomastique de certaines villes de Mésie supérieure. Ce que l'on peut expliquer de deux façons. D'une part, que les \*Augustales étaient des affranchis de l'aristocratie municipale et portaient, de ce fait, les mêmes *nomina* qu'eux. D'autre part, que des descendants d'\*Augustales ont été promus à l'*ordo decurionum* et que de là provient l'identité des noms entre les membres des deux couches sociales. Les inscriptions décrites ci-dessus, mentionnant l'accès de fils d'\*Augustales au sénat municipal, nous inclinent à adopter cette seconde interprétation. Un argument supplémentaire est encore fourni par le *cognomen* d'un des décurions<sup>106</sup> de Salona, exprimé par „Augustalis”. L'explication la plus vraisemblable semble, en effet, être qu'un des aïeux avait rempli la fonction d'Augustalitas, et que le titre d'Augustalis a été placé dans les *tria nomina* pour commémorer cet honneur. Ajoutons encore que le terme „Augustalis” était volontiers utilisé comme *cognomen*. Nous trouvons dans la littérature du sujet une explication de ce phénomène, particulièrement intéressante pour le problème que nous étudions, à savoir que le surnom d'Augustalis était un des *cognomina* „bien éloquents”<sup>107</sup>.

Pour revenir à nos considérations sur la place des fils d'\*Augustales dans la société municipale, à la lumière des sources de la région analysée, ceux-ci devenaient, généralement, de „simples” municipes (*coloni*), n'assumant aucun honneur municipal. Ils s'engageaient rarement à remplir la fonction d'\*Augustalis. Des provinces danubiennes, on ne connaît qu'une seule source<sup>108</sup> indiquant clairement que C. Vibius Severus, fils d'un des sevir de Narona, C. Vibius Ingenus (son titre entier est: *IIIIII(vir) Augustalis Flavialis Titialis Nervialis*), a accepté d'exercer la dignité de sevir. Ceci ébranlerait la suggestion de D. Tudor<sup>109</sup>, selon laquelle, dans la première moitié du III<sup>e</sup> s., d'où provient la plupart des sources étudiées, la position d'Augustalis passait de père en fils. Bien plus fréquemment encore, la fonction d'\*Augustalis était héritée par les *liberti* de leurs patrons. Une telle affirmation est justifiée puisque sûr 19 affranchis d'\*Augustales, dont les noms nous sont connus, 10 sont décrits par

<sup>105</sup> Gesellschaft, pp. 107—108.

<sup>106</sup> C. 2087.

<sup>107</sup> T. Kotula, *Les curies municipales en Afrique Romaine*, Wrocław 1968, p. 87.

<sup>108</sup> C. 1835.

<sup>109</sup> Op. cit., p. 200: „a cominciare della prima metà del III sec. e.n., con l'accrescere delle difficoltà finanziarie delle città e dello stato, e probabile che la carica di augustale passasse da padre a figlio”.

l'expression *sevir Augustalis*<sup>110</sup>. Il faut de plus signaler que, parmi les membres des *collegia* d'Augustales des autres régions de l'Empire, l'on rencontre aussi très souvent des affranchis d'Augustales<sup>111</sup>. Une certaine inscription<sup>112</sup> de distribution, de Barcino (Tarraconensis), parle même des opérations financières d'un certain *sevir Augustales*, dont le but était d'assurer le *sevirat* à ses *liberti*.

Les \*Augustales ne se préoccupaient, évidemment, pas autant du sort de leurs affranchis que de leur propre carrière. Pour les ingénus, elle consistait à obtenir le *décursionat*, ce que, comme l'indiquent les données citées plus haut, certains arrivaient à réaliser. Pour les \*Augustales *liberti*, qui étaient en nette majorité, le plus grand honneur était, par contre, d'obtenir le privilège de membre honorifique du conseil des *décursions*. Cette distinction fut accordée à douze \*Augustales. Ils sont décrits sur les inscriptions par des expressions telles que: *o(rnatus) o(rnamentis) dec(urionalibus)*<sup>113</sup>, *habens ornamenta dec(urionalia)* etc. Les données principales, concernant les personnes décorées de ces ornements, sont présentée dans le tableau ci-dessous.

VILLE	PRÉNOM	TITRE	SOURCE
<b>DACIA</b>			
Apulum Sarmizeget.	S. Asclepius Hermes Ulp. Domitius Hermes	Aug. col. eius Apuli Aug. col.	C. 1079 C. 1425, 1426
<b>DALMATIA</b>			
Aequum		IIIIIV [iro?] col.	H. Bulić, Bull. di Arch. Stor. Dalm. 34, 1911, p. 56
Iader Senia	Q. Dellius Q. l. Fuscus L. Aurelius L. l. Victor	Vivir August. sac. prim. corp. Augustal.	C. 9998 C. 3016
Senia	L. Valerius Agathopus	Aug.	C. 3017
<b>MOESIA SUP.</b>			
Ratiaria Ratiaria	M. Ulp. Epistratus L. Anatinius L. Lib. Phoebus	Augustal. col. Rat. Aug. col. Ulp. Rat.	C. 1641 C. 6294
Ratiaria	[C]assius	prmus Aug.	V. Velkov, Acta Ant. Philip., sec. hist. 1963, nr 5, p. 41
Singidunum Viminacium Viminacium	M. Ulpius Trophimus Trofi[?mas] C. Memm[us] Cyrl[a] cus	Aug. Aug. Au[g]	C. 14534 C. 8130 C. 8114/=6308/

<sup>110</sup> C. 1835, 2092, 8442, 1425, 1426.

<sup>111</sup> E. M. Štaerman, M. K. Trofimova, *Rabovladel'českie otnošenija v rannej rimskoj imperii (Italija)*, Moskva 1971, p. 116.

<sup>112</sup> CIL. II 4514.

<sup>113</sup> S. Borzak, s.v. *Ornamenta decurionalia*, RE 35 Hlbd. (1939), col. 1120; W. Langhammer, op. cit., p. 201; M. L. Gordon, op. cit., p. 60: „ornamentis decurionatus honoratus is the crowning phrase of a successful freedmans epitaph”; D. L adage, op cit., p. 110.

VILLE	PRENOM	TITRE	SOURCE
PANNONIA SUP. Savaria	[...]tinius Trophimus	Aug. col. Cl. Savariae	A. Dobó, <i>Inscriptiones ad res Pannonicas pertinentes</i> . Diss. Pann. I, 1 Budapest 1940 nr 464

La position particulière des \* Augustales est mise en évidence par le fait que, parmi les liberti, ils étaient le plus fréquemment décorés des ornements de décurion <sup>114</sup>. Si bien que, certains chercheurs, tel A. Mócsy par exemple, admettent d'emblée comme membre de l'organisation des \* Augustales toute personne distinguée par cette décoration.

Les *ornamenta decurionalia* étaient décernés par l'*ordo decurionum* <sup>115</sup>. La preuve nous en est donnée, entre autres, par l'inscription de Ratiaria: *M. Ulp(ius) Epistratus Augustal(is) col(oniae) Rat(ia)riae) o(rnatus) o(rnamentis) d(ecurionalibus) a splendidissimo ordine*. Il arrivait quelques fois que le *populus* de la ville avait une certaine influence sur le décernement de ce privilège à une personne donnée <sup>116</sup>. Quels étaient exactement les honneurs liés à cette distinction. Aucune source ne le précise. Mais on peut supposer que c'étaient tous les honneurs, ou éventuellement une partie des honneurs dont jouissaient les décurions.

Ainsi, les \* Augustales décorés des ornements de décurion avaient, par exemple, le droit d'occuper des sièges parmi les décurions aux différents genres de banquets publics <sup>117</sup>, et aux spectacles <sup>118</sup>. Pendant ces cérémonies officielles ils prenaient place sur des *sellae curules*. D. Tudor <sup>119</sup> pense que la *sella* trouvée sur le terrain de l'amphitéâtre de Sarmizegetusa appartenait justement à un Augustalis possédant ce privilège. Sa supposition est basé sur le fait que le siège porte l'inscription AVG, gravée sur le dossier <sup>120</sup>, qu'il considère comme l'abréviation de *Aug(ustalis)*. Cette suggestion est vraisemblable. Il ne faut, cependant, pas perdre de vue que l'inscription conservée peut aussi bien être l'abréviation du terme *Aug(ur)*. Les *Augures* existant à Sarmizegetusa <sup>121</sup> appartenaient,

<sup>114</sup> W. Liebenam, *Städtverwaltung im römischen Kaiserreiche*, Leipzig 1900, p. 236, note 3; A. v. Premerstein, op. cit., p. 856.

<sup>115</sup> A. Mócsy, *Untersuchungen zur Geschichte der römischen Provinz Moesia Superior*, Acta Arch. 11 (1959), p. 298, note 158. Ce point de vue ne peut être admis. Ni le matériel de sources des provinces danubiennes, ni celui des d'autres territoires de l'Empire, ne contient de données justifiant l'opinion qu'il était de pratique courante chez les décurions d'attribuer les *ornamenta decurionalia* aux personnes qui avaient, auparavant, exercé la fonction d'\* Augustalis.

<sup>116</sup> AE 1953, 21.

<sup>117</sup> CIL. II 2156.

<sup>118</sup> Lex Ursonensis (CIL. II 5439), col. 125.

<sup>119</sup> Op. cit., p. 208.

<sup>120</sup> C. 12586.

<sup>121</sup> AE 1947, 22.

en effet, à l'*ordo decurionum* et avaient, eux aussi, le privilège d'occuper une *sella* comme les autres membres de la curie<sup>122</sup>. Les personnes décorées des ornements de décurion obtenaient, en outre, lors des distributions d'argent, la même somme de sesterces que les décurions<sup>123</sup>. Ce privilège concerne, cependant, moins les \*Augustales danubiens, car les distributions d'argent étaient un phénomène relativement rare dans les provinces étudiées<sup>124</sup>.

Les honneurs découlant des ornements des magistratures municipales étaient encore bien plus remarquables. L'Augustalis C. Memm[ius] Cyri[us] possédait les privilèges honorifiques de deux villes mésiennes, Viminacium et Singidunum(?)<sup>125</sup>. L'importance de ces ornements était accrue par le fait qu'ils n'étaient décernés, en principe, qu'aux *cives Romani*<sup>126</sup>.

Tous ces privilèges étaient accordés aux \*Augustales les plus riches, comme l'illustre très bien l'exemple de C. Memmius Cyriacus, fondateur d'une statue d'argent très coûteuse<sup>127</sup>, représentant un des empereurs de la dynastie des Antonins ou des Sévères. Les personnes riches pouvaient, évidemment, se permettre des témoignages matériels en faveur de la ville, sans ébrécher leur fortune. Or, l'importance et la fréquence des dons étaient des facteurs indispensables pour se voir décerner ces ornements. Un des *seviri Augustales*<sup>128</sup> d'Espagne mérita ses *ornamenta decurionalia* en élevant une bâtisse et en organisant des jeux qui durèrent quatre jours.

S'il y a lien certain entre la *liberalitas* de l'\*Augustalis donné et la distinction qu'il a reçue, on peut se demander pourquoi, parmi les \*Augustales dalmatiens, qui ne participaient pas moins que les \*Augustales des autres provinces danubiennes aux actes de la *munificentia* municipale, les *ornamenta* des décurions ne furent décernés qu'à quatre personnes. Cette question s'explique par le fait que l'attribution des ornements de décurion ne devint populaire à l'échelle de tout l'Empire qu'à partir de la moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>129</sup>, lorsque les associations dalmatiennes d'\*Augustales se trouvèrent au déclin de leur développement. Sur les

<sup>122</sup> D. Ladage, op. cit., p. 99.

<sup>123</sup> CIL. XII 3058.

<sup>124</sup> H. Sztajerman, *Spółeczeństwo zachodniorzymskie w III w.* traduction polonaise, Warszawa 1960, p. 245.

<sup>125</sup> A. Mócsy, *Gesellschaft*, pp. 157—158.

<sup>126</sup> W. Langhammer, op. cit., p. 200.

<sup>127</sup> Elle le coûta environ 30 000 sesterces. Ajoutons, pour gouverner, que le prix moyen d'une statue s'élevait à env. 4000—7000 sesterces. Cf. Duncan-Jones, *The economy of the Roman Empire. Quantitative Studies*, Cambridge 1974, pp. 93—99, 162—166.

<sup>128</sup> AE 1953, 21.

<sup>129</sup> A. v. Premerstein, op. cit., p. 856, signale que le plus ancien document épigraphique daté, mentionnant les *ornamenta decurionalia*, provient de l'an 165. C. X 1881.

126 \* Augustales de cette province, quelques un seulement figurent sur des inscriptions datées de la seconde moitié du II<sup>e</sup> à la première du III<sup>e</sup> s. Et jusque quatre de ces quelques derniers se virent décerner les *ornamenta decurionalia*.

Nous savons que la coutume de cette distinction a été répandue tardivement par l'inscription de Senia, datée du versant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, qui dit que: *L. Valerio Agathopo Aug(ustalis) huic ordo Seniensium ornamenta decurionalia primo* [souligné par J. T.] *decrevit*. Premierstein essaya de lier la popularité des ornements de décurion du II<sup>e</sup> s. avec la constitution des \* Augustales en ordo possédant des droits corporatifs spéciaux<sup>130</sup>. A la lumière du matériel danubien, cette suggestion paraît cependant faussée. Premièrement, parce que les *ornamenta* de décurion étaient également accordés à des *liberti* qui n'étaient pas \* Augustales. Deuxièmement, pour la bonne raison que la majorite des \* Augustales distingués de ce privilège provenaient de villes où il n'y a pas de témoignages mentionnant les \* Augustales comme un état „aux droits corporatifs spéciaux”. (par ex. Ratiaria, Viminacium). Tandis que dans les villes dont les inscriptions signalent une existence de ordo *Augustalium*<sup>131</sup>, ou bien on ne connaît personne qui aurait été décoré des ornements de décurion, ou bien il n'existe que des exemples isolés (Napoca, Sarmizegetusa).

Les raisons de la grande popularité de ce privilège au II<sup>e</sup> s. doivent plutôt être cherchées dans l'apauvrissement graduel des décurions<sup>132</sup> qui, n'arrivant pas à supporter les charges publiques par l'attribution des *ornamenta* de décurion, désiraient rejeter une partie de leurs obligations sur les épaules de riches affranchis. La propagation plus ou moins grande des *ornamenta decurionalia* dépendaient, évidemment, aussi de la composition sociale de la curie municipale. Cela est nettement visible sur l'exemple des deux villes de Mésie supérieure, Ratiaria et Scupi. Dans la première de ces colonies, où l'*ordo* avait un caractère ouvert — il était constitué non seulement de descendants de propriétaires fonciers, mais aussi de représentants du commerce, de l'artisanat, de l'administration impériale<sup>133</sup> — les *ornamenta* de décurion étaient distribués très généreusement. De Ratiaria on connaît 10 personnes<sup>134</sup> qui les possédaient,

<sup>130</sup> Op. cit., p. 856.

<sup>131</sup> C. 14466, C. Daicoviciu, *Fouilles de Sarmizegetusa. Deuxième compte-rendu* (1925—1928), Dacia 3—4, 1927—1932, p. 58.

<sup>132</sup> Il faut lier ce phénomène aux symptômes de crise se manifestant surtout dans l'économie d'Italie à cette époque, voir M. Jacynowska, *Historia starożytnego Rzymu*, Warszawa 1976, pp. 266—271.

<sup>133</sup> Sur la composition sociale de l'*ordo decurionum* de Ratiaria, voir A. Mócsy, *Gesellschaft*, p. 164.

<sup>134</sup> Les personnes décorées des ornements de décurion, autres que des Augustales, sont mentionnées par les inscriptions: C. 6295 (=8089), 7722, 12650, 14501<sup>1</sup>; Di-

dont trois Augustales se recrutant parmi les neuf membres du collège local. A Scupi, par contre, où l'*ordo* avait un caractère exclusif, se limitant en principe aux seuls descendants de propriétaires fonciers<sup>135</sup>, les privilèges de membre honorifique du sénat municipal étaient décernés avec une grande circonspection. Une inscription seulement, à Metalla Dardanica<sup>136</sup>, parle d'un preneur de minerai de fer décoré par l'*ordo* de Scupi des ornements de décurion. Aucun des neuf \* Augustales connus de cette ville n'avait ce privilège.

A part le privilège ci-dessus, le prestige social dont jouissaient les \* Augustales dans les municipes est reflété par les inscriptions honorifiques dédiées à certains d'entre eux. Ainsi, par exemple, la *plebs Seniensium aere conlato*<sup>137</sup> érigea une inscription<sup>138</sup> à L. Aurelius Victor, remplissant dans le *corpus Augustalium* de Senia une fonction sacerdotale, et qui était d'ailleurs également décoré des ornements de décurion. Un *titulus honorificus*<sup>139</sup> fut érigé par le *collegium fabrum* à un *sevir* de Narona. Les „*convictores Concordiae*”, déjà mentionnés, dédièrent également une plaque honorifique<sup>140</sup> à un autre *sevir* de Narona, C. Aconius Agathopus. Deux Augustales<sup>141</sup> de Mésie supérieure se virent honorer de façon semblable par les associations d'Augustales elles-mêmes.

Des distinctions, comme l'érection de plaques honorifiques ou même de statues, étaient également décernées aux \* Augustales des régions autres que celle examinée<sup>142</sup>. Mais, contrairement aux dédicants des inscriptions ci-dessus, leurs fondateurs indiquaient clairement qu'elles étaient dédiées à des personnes qui leur avaient témoigné quelque bien-faisances (les inscriptions contiennent les expressions: „*ob munificentiam*” *ob liberalitatem* etc.)<sup>143</sup>.

Dans différents municipes, pour exprimer sa reconnaissance particulière, la curie municipale exemptait certains \* Augustales du paiement obligatoire de la *summa honoraria*. Ces \* Augustales sont déterminés par

---

mitrov, *Nagrobnište ploči ote rimsko vreme v severna Balgarija...*, Sofija 1942, p. 32, nr 37; *ibid.*, p. 42, nr 69 = JOAI 31, 1939, p. 113, nr 18; N. Vulić, *Antike Denkmäler in Serbien*, JOAI 12, 1909, p. 182.

<sup>135</sup> A. Mócsy, *Gesellschaft*, p. 67, 72, 163.

<sup>136</sup> H. Bulić, *Antički spomenici naše zemle*, Spomenik 71, 1931, p. 217.

<sup>137</sup> L'expression „*aere conlato*” figure pour tous les genres de donations collectives. Le plus fréquemment, ce donateur collectif était la population entière du *municipium*, ou une partie, comme cela a eu lieu dans le cas ci-dessous, de Narona. L'argent collecté servait à ériger des plaques honorifiques, comme dans C: 3016, des statues etc. Pour plus de détails à ce sujet voir J. F. Ferguson, *Aere conlato*, *Classical Journal* 13, 1917—1918, pp. 515—520.

<sup>138</sup> C. 3016.

<sup>139</sup> C. Patsch, *op. cit.*, p. 91.

<sup>140</sup> C. 1285.

<sup>141</sup> C. 8089 (= 6295); C. 6297.

<sup>142</sup> Des exemples en sont données, entre autres, par R. Duthoy, *La fonction*, p. 149.

<sup>143</sup> S. Mrozek, *op. cit.*, p. 129.

le qualificatif „*gratuitus*”. Une distinction analogue a été accordée à [Eu]melus, Augustalis d’Emona<sup>144</sup>. *Conlibertus* de Trymalcion se vante, par exemple, d’avoir obtenu le *sevirat* gratuitement<sup>145</sup>.

L’ordo decurionum dispensait quelques fois du paiement des „*munera publicorum*”. Ceci serait attesté par une inscription<sup>146</sup> de Ratiaria, dédiée à un Augustalis de cette colonie, L. Anatinius Phoebus, „*immunitate muner(um) public(orum) concessa ab ordine col(oniae)*”. Dans les sources de la péninsule Italienne, les personnes possédant ce privilège étaient déterminées par le qualificatif *immunis*<sup>147</sup>.

Les inscriptions des régions en dehors de celle qui nous préoccupe, distinguent encore des \* Augustales honorés des titres: *pereptuus*<sup>148</sup>, *designatus*<sup>149</sup>, *duplicarius*<sup>150</sup>. Un autre exemple de distinction mérite d’être signalé ici, à savoir: l’enterrement aux frais publics de deux Augustales italiques<sup>151</sup>.

En plus de ces distinctions qui, comme nous l’avons remarqué, étaient surtout la conséquence de la *munificentia* \* *Augustalium*, un certain groupe de privilèges dont jouissaient les membres de l’institution examinée, découlaient de la fonction d’Augustalis elle-même. Parmi les *ornamenta Augustalitat*<sup>152</sup>, il faut citer en premier lieu la *praetexta*. Au cours d’un festin, Trymalcion s’adresse à Habinnas par ces mots:

*Te rogo, ut naves etiam monumenti mei facias plenis velis euntes, et me in tribunali sedentem praetextatum cum anulis [souligné par J. T.] aureis quinque et nummos in publico de sacculo effundentem*<sup>153</sup>.

Cet habit est également revêtu par d’autres *seviri* italiques dont les silhouettes ont été éternisées sur les reliefs décorant leurs tombeaux<sup>154</sup>. On peut supposer qu’ils les portaient pendant les cérémonies officielles liées à la fonction d’Augustalis, ainsi que pour d’autres cérémonies municipales. Ils y avaient droit à vie — Trymalcion ordonne qu’on l’enterre

<sup>144</sup> C. 10767.

<sup>145</sup> Petr. Sat. 57 dit lui-même: „*sevir gratis factus sum*”.

<sup>146</sup> C. 6294.

<sup>147</sup> C. X 3676, cf. Premerstein, op. cit., p. 850.

<sup>148</sup> C. II 183, 1721. 2026.

<sup>149</sup> C. XIV 2974.

<sup>150</sup> Par ex. C. X 1873, XIV 3656. Ce terme désignait les Augustales qui, lors des distributions d’argent, recevaient une double part d’argent, cf. E. Beurlier, *Essai sur le culte rendu aux empereurs*, Paris 1890, p. 222; F. Mourlot, op. cit., p. 112.

<sup>151</sup> C. XIV 415, 3019.

<sup>152</sup> Cette expression figure sur l’inscription de Brundisium — C. IX 58.

<sup>153</sup> Petr. Sat. 71.

<sup>154</sup> Les bas-reliefs ornant les inscriptions, comme par ex. C. V 4482, sont une source iconographique très précieuse pour la reconstitution des „*ornamenta Augustalitat*”. (Le relief cité est scrupuleusement décrit par E. Hübner, *Zum Denkmal des Trymalchio*, *Hermes* 13 <1878>, pp. 414—422). On peut également trouver sa photographie et sa description chez S. I. Ryberg, *Rites of the State Religion in Roman Art* = *Mem. Am. Acad. in Rome* 22 (1955), pp. 98 et suiv., tabl. XXXI—XXXII.

revêtu de cet ornement<sup>155</sup>. On comprendra facilement le rang de cet honneur si l'on sait qu'à part les Augustales, sans parler des membres de l'ordo decurionum, le port de la *praetexta* était un privilège auquel seuls les *magistri vici*<sup>156</sup> (*magistri Larum Augustorum*) avaient droit.

Comme autre marque extérieure de la dignité des Augustales on peut citer les licteurs, que possédaient, analogiquement, les fonctionnaires municipaux et les prêtres. C'est en leur compagnie que figurent les *seviri* sur les reliefs sépulcraux mentionnés plus haut. Les *fasces*, ou plus exactement dit les *bacillii*<sup>157</sup>, qui étaient le symbole du pouvoir municipal des licteurs, sont représentés sur maints tombeaux de *seviri*, de *seviri Augustales* et d'Augustales italiques<sup>158</sup>. Aucune épitaphe d'Augustalis du territoire danubien n'est décorée desdits accessoires du pouvoir de licteur. Th. Mommsen suggère, il est vrai, qu'une certaine épitaphe<sup>159</sup> de Salona munie de *fasces* mentionne la titulature de [*sevir A]ug(ustalis)*. Mais cette leçon est peu sûre. Le titre décrivant le mort pouvait également être: [*A]ug(ur)*<sup>160</sup>, [*II vir* ou *III vir A]*<sup>161</sup> *ug(ur)*, donc cette source ne peut être prise en considération.

Ces tombeaux portent le plus souvent des *bacillii* gravés, simples ou doubles. On suppose, sur la base de ces données que, pendant l'exercice de leur fonction annuelle les Augustales avaient droit à un ou deux licteurs, suivant les villes. Cette hypothèse est rendue vraisemblable par le fait que les fonctionnaires municipaux étaient également accompagnés d'un licteur dans certaines villes, et de deux dans d'autres<sup>162</sup>. Les six *bacilli*<sup>163</sup>, *bacillii*, décorés de lauriers<sup>164</sup>, ou les „verges” plantées de haches<sup>165</sup>, que l'on rencontre sur certains tombeaux, restent évidemment une mystification. A la lumière des sources connues jusqu'à présent, à part les membres du sénat municipal, seuls les *magistri vicorum*<sup>166</sup>

<sup>155</sup> Petr. Sat. 77.

<sup>156</sup> D. L a d a g e, op. cit., p. 106.

<sup>157</sup> Cic. de leg. agr. II, 34, 93; ad Att. XI 16, 2.

<sup>158</sup> De nombreux exemples sont cités par A. v. Premerstein, op. cit., p. 847, et M. Krašeninikov, op. cit., p. 273, notes 570—571.

<sup>159</sup> C. 14661, 14662 (879+9261), C. 2328<sup>126</sup>.

<sup>160</sup> Les inscriptions de Salona mentionnent de nombreux Augures voir Spinazzola, s. v. Augures. DEAR 1, (1895), p. 808.

<sup>161</sup> Les inscriptions de la capitale de Dalmatie mentionnent 13 II viri et 16 III viri — ces informations sont données par M. Zaninović, *Decuriones at Salona (dans) Akten des XI Internat. Kongr. für griech. und latein. Epigr., München 1972, München 1973, p. 500.*

<sup>162</sup> F. Mourlot, op. cit., p. 103; Samter, s. v. *Fasces* 12 Hlbd. (1909), col. 2005.

<sup>163</sup> Cf. CIL. V 3295, 7031.

<sup>164</sup> Cf. CIL. IX 3443.

<sup>165</sup> Cf. CIL V 6786, 7031, 7670; ainsi que Petr. Sat. 30. Décrivant la maison de Trimalcion, Encolpius constate: „et quod praecipue miratus sum, in postibus triclini fasces erant cum securibus (souligné par J.T.) fixi, quorum imam partem quasi embolum navis oenum finiebat, in quo erat scriptum: C. Pompeio Trimalchioni, seviro Augustali, cinnamus dispensator”.

<sup>166</sup> K ü b l e r, op. cit., col. 515.

(magistri Larum Augustorum), les *magistri pagi*<sup>167</sup> et les *magistri Apollinares*<sup>168</sup> de Mutina (Italie) se voyaient attribuer des licteurs, ce qui souligne encore l'importance du privilège étudié ici. On suppose qu'ils perdaient ce droit à la fin de leur „office”, tout comme les *magistratus municipaux*.

Il est discutable si tous les \*Augustales avaient droit au *bisellium* automatiquement avec leur entrée en fonction. Les sources semblent suggérer que dans certaines villes le droit au *bisellium* était un honneur accordé indépendamment de la fonction<sup>169</sup>, et dans d'autres municipes cet honneur était indivisiblement lié à la position d'\*Augustalis<sup>170</sup>.

Il est malaisé de dire, vu le matériel de course très restreint, à quel point la couronne de feuilles de chêne<sup>171</sup> trouvait place dans l'*ornamenta Augustalitat*<sup>172</sup>. Les doutes sont encore plus grands, pour la même raison, au sujet du *tibicen*<sup>173</sup>, qui, selon certains chercheurs<sup>174</sup>, devait assister les sevir pendant les cérémonies sacrales<sup>175</sup>. (?) Les \*Augustales-danubiens jouissaient-ils également de ces privilèges? L'absence de sources directes ne permet que de formuler des hypothèses. Les données indirectes widiquent avec une grande probabilité qu'ils n'en étaient pas

<sup>167</sup> Samter, op. cit., col. 2005.      <sup>168</sup> AE 1945, 61.

<sup>169</sup> Ceci semble être suggéré par une des inscriptions de Pompéi, contenant le fragment ci-après, concernant les Augustales: „*ob munificentiam decurionum decreto et populi consesu biselli honoratus est*” (C. X 103).

<sup>170</sup> Cette suggestion est contenue dans le texte suivant se rapportant à une personne ayant obtenu la dignité d'Augustalis: „*liceatque ei in omnibus spectaculis municipio nostro bisello proprio inter Augustales considerare*”. Ce texte provient d'une inscription de Véies (C. XI 3805), provoquant, nota bene, de nombreux commentaires dans la littérature du sujet, sur l'objet du terme sevir Augustalis.

<sup>171</sup> Elle ne nous est connue que de quelques pierres sépulcrales: CIL. V 5275, CIL. IX 2681, CIL. X 1026.

<sup>172</sup> Cette question n'est pas, non plus, résolue par F. Mourlot, op. cit., p. 103.

<sup>173</sup> Le *tibicen* se tenant près d'un sevir est connu d'un bas-relief sépulcral du tombeau d'un sevir de Brixia — CIL. V 4482, voir note 154.

<sup>174</sup> F. Mourlot, op. cit., p. 104.

<sup>175</sup> Certains chercheurs fidèles à la particularité première la fonction de sevir Augustalis, Augustalis, affirment avec conséquence que ces positions étaient liées à des privilèges variés. Un d'entre eux est A. D. Nock, *Seviri and Augustales*, Mélanges Bidez (Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales) 2, Bruxelles 1934, p. 629, qui écrit que: „the insignia of the two positions [seviri et Augustales — J. T.] were different”, mais n'explique pas en quoi elles consistaient. Un autre chercheur, Neumann, s.v. *Augustales*, RE 2 (1896), col. 2352, ne fait remarquer qu'une seule différence: selon lui, les Augustales avaient droit au *bisellium*, tandis que les seviri Augustales en étaient dépourvus, jusqu'à la réforme de l'institution des Augustales (qui est assez couramment située vers la fin du Ier s. ou au début du IIe s.). Cet avis est partagé par A. v. Premerstein, op. cit., pp. 853—854. A la lumière du matériel de source, quantitativement assez pauvre et très difficile à dater, cette supposition est très discutable. Elle est, à un certain point, mise en doute par le fait que, comme nous l'avons déjà remarqué, le *bisellium* est un élément assez problématique des privilèges du type des *ornamenta*. Beaucoup plus proche de la réalité semble être l'opinion exprimée par des chercheurs tels que F. Mourlot, op. cit., pp. 102—107, ou M. Krašeninikov, op. cit., pp. 120—125, qui, après un examen très approfondi des inscriptions — cette remarque concerne surtout ce dernier auteur — n'affirment nullement que les Augustales aient été plus privilégiés que les seviri Augustales, ou le contraire.

dépourvus, du moins des principaux. Le fait qu'ils „officialient” en *praetexta* peut être attesté par le relief partiellement conservé de la ville pannonienne de Poetovio <sup>176</sup>, sur lequel des *magistri vici*, placés en-dessous d'eux dans la hiérarchie municipale, sont représentés en *praetexta*. Si l'on admet que les fonctionnaires des municipes danubiens avaient le privilège des licteurs <sup>177</sup> — le matériel de source est très pauvre à ce sujet — alors l'opinion que les \* Augustales pouvaient posséder ce privilège également semble à un certain point justifié.

L'octroi aux \* Augustales des mêmes privilèges qu'aux fonctionnaires municipaux, tels que la *praetexta* et les licteurs, ne signifie évidemment pas qu'ils étaient accompagnés de certains droits concrets qui ne revenaient qu'aux fonctionnaires. Ils n'avaient qu'un sens honorifique. Leur valeur n'était réelle que pour les rares Augustales qui se voyaient confier des dignités municipales.

Il faut supposer que, comme dans le cas des décurions, tous les privilèges des \* Augustales présentés ci-dessus n'étaient valables que dans les limites de la ville. Ajoutons encore, au sujet des *ornamenta Augustalitatatis*, qu'ils étaient quelques fois décernés posthument <sup>178</sup>, comme les *ornamenta decurionalia*, par ex. <sup>179</sup>

En plus des informations sur le rôle joué dans la vie sociale des municipes par différents membres des \* Augustales, les sources de la région en question nous apportent encore des données concernant le rang social des \* Augustales en tant que collègue de type privé.

Parmi les \* Augustales danubiens, l'„*ordo Augustalium*” de Sarmizegetusa était le plus important. Ceci découle non seulement du fait qu'il possédait une „maison du club” <sup>180</sup> — l'*Aedes Augustalium* située près du forum municipal, mais aussi de ce que dans la cour de cet édifice se trouvait l'autel d'un culte impérial provincial. Sur le terrain de l'*aedes* en question siégeait le *concilium* <sup>181</sup> *trium Daciarum*, présidé par le „*sacerdos arae Aug(usti) n(ostri) coronatus Daciarum trium*” <sup>182</sup>. La suggestion de D. Tudor <sup>183</sup>, selon laquelle les Augustales de Sarmizegetusa

<sup>176</sup> V. Skrabar, *Denkmäler des Larenkultes aus Poetovio*, JOAI 19/20, 1919, Beihf. col. 280—294; A. Abramic, *Poetovio. Führer durch die Denkmäler der römischen Stadt*, Wien 1925, p. 81, photo 21.

<sup>177</sup> Voir index C. 2592.

<sup>178</sup> C. IX 58.

<sup>179</sup> W. Langhammer, op. cit., p. 201.

<sup>180</sup> Un article spécial a été consacré à cet édifice par le chercheur roumain R. Florescu, *Sur le type architectonique du Palais des Augustales de Sarmizegetusa*, Acta Antiqua Philip. Sec Arch. Serdica, 1963, pp. 95—103.

<sup>181</sup> Sur le rôle des assemblées provinciales voir J. Deininger, *Die Provinziallandtage der römischen Kaiserzeit von Augustus bis zum Ende des dritten Jahrhunderts n. Chr.*, München 1965. Vestigia 6.

<sup>182</sup> Les questions relatives au fonctionnement du „parlement” provincial en Dacie sont discutées par C. Daicoviciu dans son étude intitulée *Zur inneren Geschichte Daziens* (dans), du même auteur, *Dacia*, Cluj 1969, pp. 403—408.

<sup>183</sup> Ibid., s. 213.

participaient aux sessions de cette association en tant que *legati*, semble être exagérée<sup>184</sup>. L'importance de l'*ordo Augustalium* de Sarmizegetusa est encore attestée par l'appartenance à l'*ordo equester* de leurs „protecteurs”, M. Procilius Niceta et son fils M. Procilius Regulus<sup>185</sup> — on peut les appeler ainsi<sup>186</sup> puisque c'est eux qui élevèrent l'*Aedes Augustalium*. La popularité des Augustales de Sarmizegetusa, dans les milieux du premier ordre municipal, est reflétée, entre autres, par l'inscription<sup>187</sup> gravée sur la colonne de pierre trouvée sur le terrain de l'*Aedes*, à savoir: *ordini Augustalium P. Antonius Super, dec(urio) col(oniae) Sarmizegetusae metropolis d(onum) d(edit)*.

La position des Augustales dans la société municipale, en tant que „fonctionnaires”, couche sociale et collège, est prouvée par leur droit d'occuper les places d'honneur dans les amphithéâtres, les théâtres et autres endroits où avaient lieu des spectacles publics. Elle est attestée par une inscription<sup>188</sup> de Carnuntum. On trouva, en effet, pendant les travaux de fouilles effectués sur le terrain de l'amphithéâtre civil, une plaque de marbre aux bords profilés, de 54 cm de haut et 90 cm de large. Le texte suivant y est gravé: *LOCA AVGVSTALIVM M(unicipii) A(elii) K(arnuntii)*<sup>189</sup> (en lettres de 6,5 cm de hauteur avec des traces de peinture rouge). Cette plaque était placée au-dessus de l'entrée d'un des secteurs de l'amphithéâtre. L'absence de mention sur la catégorie de ces loca n'empêche, comme le dit F. Miltner<sup>190</sup>, d'affirmer que c'étaient des places de catégorie privilégiée, car des escaliers intérieurs spéciaux y conduisaient, dont seules les loca privilégiés étaient pourvus. Et c'est justement le caractère privilégié de ces places qui prouverait la position spéciale des \* Augustales dans la société municipale. Etant donné que, dans les amphithéâtres et autres bâtiments de spectacles, des places étaient également réservées pour, par ex. les *collegia* artisanaux, religieux et

<sup>184</sup> T. Kotula, *Znaczenie afrykańskich concilia w epoce wczesnego cesarstwa*, [L'importance des „concilia” africains sous le Haut-Empire], *Acta Universitatis Wratislaviensis* 11, *Antiquitas* 1 (1963), p. 88, écrit que les concilia étaient composés de l'aristocratie municipale et de gens de l'état des décurions.

<sup>185</sup> C. 6270 (= D. 7136).

<sup>186</sup> E. Kornemann, *Collegium*, col. 424, écrit que l'on peut justement les appeler patrons: „oft erhielt das C[ollegium] ein neues Vereinshaus Schola”.

<sup>187</sup> C. Daicovicu, *Fouilles de Sarmizegetusa*, p. 518.

<sup>188</sup> F. Miltner, *Das zweite Amphitheater von Carnuntum*, *Der Römische Limes in Österreich*, 17, 1933, col. 36; A. Betz, *Aus österreichs römischer Vergangenheit*, Wien 1956, p. 23, note 45; E. Hadinger, *Beiträge zur Geschichte und Kultur Österreichs in der Zeit von der römischen Landnahme*, Wien 1940, p. 30, nr 169; G. Alföldy, *Augustalen*, p. 438; F. Hild, *Supplementum Epigraphicum zu C. III. Das pannonische Niederösterreich. Burgendland und Wien*, Wien 1968, nr 12.

<sup>189</sup> Au sujet du nom de la capitale de Pannonie Supérieure, il faut noter que, sur les inscriptions, son orthographe la plus courante était Carnuntum, mais aussi Karnuntum comme sur l'inscription ci-dessus, voir A. Demandt, s. v. *Carnuntum*, *RE Suppl.* 12 (1970), col. 1575.

<sup>190</sup> *Op. cit.*, col. 36.

funéraires<sup>191</sup>, de *iuvenes*<sup>192</sup>, et quelques fois aussi pour les habitants de certains *pagi*, dont un exemple nous est fourni par une inscription<sup>193</sup> provenant du terrain de l'amphithéâtre de Carnuntum<sup>194</sup>. Les „*loca Augustalium*” étaient, selon toute vraisemblance, distribuées sur la base d'un décret décurions<sup>195</sup>.

En dehors de la région analysée, une attestation, indiquant que des associations d'\* Augustales se sont vues distinguées par l'assignation de *loca* d'honneur, est fournie par une pierre trouvée dans les ruines du théâtre<sup>196</sup> de Lugdunum portant l'inscription<sup>197</sup> suivante: „VI VIRI AVGVSTALES” qui, comme on le pense<sup>198</sup>, désignait la place réservée aux *seviri Augustales* de la capitales des „*Tres Galliae*”. Ajoutons enfin que les *loca spectacul(orum)*<sup>199</sup>, qui étaient attribuées aux \* Augustales, étaient évidemment d'un rang inférieur à ceux réservés aux décurions<sup>200</sup>. Comme nous l'avons déjà vu, seuls les \* Augustales décorés des ornements de décurions avaient le droit d'occuper les mêmes places que le sénat municipal.

Par rapport aux autres groupes de la population, on trouve un matériel abondant sur la position des \* Augustales dans la société municipale dans les inscriptions des distributions. Mais, étant donné que dans la région danubienne les distributions d'argent et de nourriture étaient rares (sur ce territoire les dons de bâtiments avaient un rôle prépondérant dans la *munificentia*<sup>201</sup>), il y a très peu de sources de ce genre — une inscription<sup>202</sup> seulement fait mention d'\* Augustales recevant de l'argent.

Pour savoir quelle place occupaient les \* Augustales dans la hiérarchie

<sup>191</sup> Des exemples sont donnés par W. Liebenam, *Zur Geschichte*, p. 284.

<sup>192</sup> C. XIII 3708, cf. M. Jaczynowska, *Les organisations*, p. 270.

<sup>193</sup> F. Miltner, op. cit., col. 36, photo 12; F. Hild, op. cit., nr 13.

<sup>194</sup> Le droit des *pagi* à des *loca* propres provient du fait qu'ils ressemblaient, par leur organisation intérieure, aux *collegia* professionnels ou religieux. La littérature traitant ce thème est signalée par J. Linderski, *Państwo a kolegia, Ze studiów nad historią rzymskich stowarzyszeń u schyłku republiki*, Kraków 1961, p. 28, note 10.

<sup>195</sup> Cf. W. Liebenam, *Stadtverwaltung...*, p. 372, note 2.

<sup>196</sup> E. Beurlier, op. cit., p. 214, écrit que cette pierre provient de l'amphithéâtre. Comme le remarque P. M. Duval, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Paris 1953, la traduction polonaise de E. Bąkowska, Warszawa 1967, p. 220, les fouilles, effectuées il n'y a pas très longtemps sur le mont Fourvière, démontrent cependant que les ruines, d'abord prises pour des vestiges de l'amphithéâtre, sont en réalité les ruines d'un théâtre.

<sup>197</sup> CIL. XI 3805.

<sup>198</sup> E. Beurlier, op. cit., p. 214.

<sup>199</sup> Cette expression figure sur CIL. II 3364.

<sup>200</sup> Cette règle est confirmée par l'emplacement des loges du conseil des décurions dans l'amphithéâtre de Carnuntum mentionné. Voir F. Miltner, op. cit., col. 37—38.

<sup>201</sup> Ce type de dons rencontré dans les sources pannoniennes fait l'objet des recherches du chercheur roumain D. Gabler, *Munera Pannonica*, *Archaeologiai Ertésítő*, 93, 1966, pp. 20—34.

<sup>202</sup> C. 1745.

des différents groupes de la population et des collegia, on ne peut que se référer, par voie d'analogie, aux données contenues dans les inscriptions des distributions, principalement aux inscriptions italiques. A la lumière de ces données, les \* Augustales occupaient un échelon plus élevé de l'échelle sociale que la plebs. Lors des divisiones, par ex., ils recevaient une somme d'argent beaucoup plus élevée que les représentants du peuple <sup>203</sup>. Une autre preuve soulignant le rang plus privilégié des \* Augustales, par rapport à la „plebs”, semble être donnée par l'inscription de la colonie dalmatienne d'Epidarum, déjà mentionnée. La distribution d'argent dont elle parle excluait, en effet, de façon discriminatoire, la couche la plus basse de la population de cette colonie. Les fondatrices de cette distribution, effectuée à l'occasion de l'érection d'une statue à un décurion décédé, leur fils et petit-fils, indiquent que *sportulis decurio(nibus) et sexviris datis, item pugilum spectaculo dedicaverunt*. La plebs qui était constituée des groupes les plus pauvres de la population libre <sup>204</sup> du *municipium*, faisait souvent l'objet de la générosité des \* Augustales danubiens, comme le suggère d'ailleurs une inscription <sup>205</sup> de la ville dalmatienne de Senia, consacrée par la plebs de cette colonie à un des Augustales. Il faut remarquer qu'aucune barrière ne séparait les relations existant entre ces deux couches. Ceci peut être attesté par une inscription sacrale <sup>206</sup>, érigée par un sevir de Narona en l'honneur du *Genius Plebis*. Beaucoup des nombreuses inscriptions de distributions d'Italie indiquent clairement que les \* Augustales jouissaient également d'un prestige supérieur à celui des divers collègues <sup>207</sup>. Si l'on tient compte de ce fait, on peut supposer que, dans les villes danubiennes, les \* Augustales dépassaient aussi, par leur rang social, les associations très popularisées sur ce territoire des *fabri* et des *centonarii* <sup>208</sup>, et celles moins populaires des *iuvenes* <sup>209</sup> par exemple.

Si l'on se limite à énumérer les données situant les Augustales à une place privilégiée dans la société municipale, on doit remarquer que les inscriptions des distributions soulignent clairement que cette place n'était cependant pas la plus élevée. Les décurions obtenaient des sommes d'argent <sup>210</sup> sensiblement plus fortes que les \* Augustales.

<sup>203</sup> S. M r o z e k, op. cit., p. 134, écrit que les \* Augustales recevaient généralement 12 sesterces, et le peuple 4 sesterces.

<sup>204</sup> Ibid.

<sup>205</sup> C. 3016.

<sup>206</sup> C. 1775.

<sup>207</sup> S. M r o z e k, op. cit., p. 93, — les dons d'argent s'élevaient en moyenne à 5 sesterces pour les membres des collegia.

<sup>208</sup> Sur la propagation de ces collègues dans la région étudiée voir K. K u r z, op. cit., passim.

<sup>209</sup> Cf. également M. J a c z y n o w s k a, *Associations*, pp. 38—39.

<sup>210</sup> S. M r o z e k, op. cit., p. 76, remarque la part moyenne des décurions s'élevait à 20 sesterces.

Résumant nos considérations sur le rôle social des \*Augustales dans les municipes du territoire danubien, il faut constater qu'il était important. Telle est l'appréciation du rôle des \*Augustales ressortant des faits discutés dans le présent article. Rappelons les principaux. En premier lieu, donc, leur rôle prépondérant dans l'activité des *collegia*, la participation des \*Augustales *ingenui* aux pouvoirs municipaux, la promotion des fils d'\*Augustales à *ordo municipalis*, ce qui leur assurait indirectement une certaine influence sur la politique municipale. Puis, la fréquence relativement grande avec laquelle ils se voyaient décerner les ornements de décurion, ou quelques fois même les insignes des magistratures municipales. Le rang privilégié des \*Augustales est souligné par les *ornamenta Augustalitat* eux-mêmes, copiés sur les *ornamenta* des magistratures municipales. La signification des \*Augustales est également démontrée par le fait que la fonction d'\*Augustalis était le "quasi office" le plus haut auquel avait accès les affranchis. La place prestigieuse des \*Augustales, en tant que couche sociale, par rapport aux autres groupes sociaux, est présentée par les données contenues dans les inscriptions des distributions, auxquelles notre attention a été consacrée plus haut.

Enfin, il faut souligner également que, dans la hiérarchie de la société municipale, les \*Augustales venaient au second plan, après *l'ordo decurionum*, auquel ils désiraient d'ailleurs ressembler. Extérieurement, ce désir s'exprimait, par exemple, par leur prétention d'être un *ordo*, ceci concerne surtout les Augustales de deux villes daciennes, Sarmizegetusa et Napoca<sup>211</sup>. En tant qu'état, ils ne possédaient pourtant, en principe, aucun droit politique<sup>212</sup>. Ils constituaient un second *ordo* qui, tenant compte des privilèges individuels de leurs membres et de leur position économique, peut être considéré comme le correspondant municipal de *l'ordo equester*<sup>213</sup>.

A la fin de nos considérations sur le rôle social des Augustales danubiens, soulignons qu'ils ne devaient leur haute position qu'à leur ri-

<sup>211</sup> Voir note 131.

<sup>212</sup> Certains chercheurs, comme par ex. E. Beurlier, op. cit., p. 221, supposent, sur la base d'une des onze inscriptions pompéiennes, concernant l'institution étudiée (C. IV 1731), que les Augustales jouaient un rôle important dans les élections municipales des fonctionnaires. Cette suggestion nous semble, toutefois, trop osée — maintes inscriptions se sont conservées, à Pompéi même, qui parlent d'une participation de loin plus active, dans les élections, de divers collèges professionnels, de *iuvenes* (M. J a c z y n o w s k a, *Associations*, 64—65) religieux et autres (R. Etienne, *La vie quotidienne à Pompéi*, Paris 1966, Traduction polonaise de T. Kotula, Warszawa 1971, pp. 103—104).

<sup>213</sup> Th. Mommsen, op. cit., p. 455: „Auch die Stellung die Augustalen in des Municipien einnehmen, ist genau die der Ritterschaft". Il est évidemment un peu exagéré de parler des Augustales comme d'équites municipal, comme le fait par ex A. Karnitsch, *Die Linzer Altstadt in römischer und vorgeschichtlicher, Zeit*. Linz 1962, p. 69: „Sie [Augustales — J. T.] besaßen Ritterrang".

chesse ou, plus précisément, à leur activité sur le champ de la *munificencia privata* municipale<sup>214</sup>. A la lumière des données présentées ci-dessus, concernant les privilèges décernés aux Augustales, on comprend facilement que la position d'\* Augustalis resta longtemps attrayante pour les affranchis, malgré les lourdes charges<sup>215</sup> qu'elle impliquait.

Janusz Tondel

### SPOŁECZNA ROLA \* AUGUSTALES W PROWINCJACH NADDUNAJSKICH

(Streszczenie)

Stowarzyszenia \* *Augustales* szczególnie rozpowszechnione były, oprócz Italii oraz obszarów galijskich, na terenie prowincji naddunajskich: Recji, Norikum, Pannonii Górnej i Dolnej, Mezji Górnej i Dolnej, Dacji oraz Dalmacji. Z regionu tego znanych jest 256 napisów na ogólną liczbę około 2500. Napisy te dotąd nie zostały przez żadnego z badaczy wykorzystane pod kątem zawartych w nich informacji na temat roli społecznej \* *Augustales* w tym regionie.

Źródła naddunajskie zawierają dużo informacji dotyczących aktywności \* *Augustales* w kolegiach zawodowych i religijno-pogrzebowych. Szczególnie dużą popularnością cieszyli się w stowarzyszeniach tego pierwszego typu. Powierzano im różne funkcje: magistra (prefekta?), dekuriona, patrona dekurii czy nawet patrona całego stowarzyszenia. Rangę \* *Augustales* pełniących takie godności, jak patron, prefekt, podnosi fakt, że np. w kolegiach pannońskich sprawowane były prawie wyłącznie przez członków *ordo decurionum*.

W kolegiach religijno-pogrzebowych, na podstawie danych pośrednich, również można sądzić, iż chętnie powierzano im stanowisko patrona. Wybieranie \* *Augustales* przez zrzeszenie zawodowe i religijno-pogrzebowe na funkcje urzędnicze, a przede wszystkim patronat, jest wynikiem tego, iż \* *Augustales*, dzięki swojemu bogactwu, byli w stanie podjąć ciężarom finansowym, jakie wiązały się z tymi stanowiskami. Utrzymywali oni także kontakty ze słabo rozpowszechnionymi na obszarze naddunajskim stowarzyszeniami *iuvenes*. (Jedna znana inskrypcja z Narony mówiąca o tych stosunkach nie uprawia do stwierdzenia, że odgrywali w nich pierwszoplanową rolę).

Działalność naddunajskich \* *Augustales* nie ograniczała się tylko do sprawowania różnych godności w wymienionego wyżej typu stowarzyszeniach. Dekurionowie powierzali bardziej bogatym \* *Augustales* pewne funkcje municypalne. Przykładem tego jest stanowisko *curatora thermarum*, które pełnili dwaj *Augustales* Carnuntum oraz godność *scriba* sprawowana przez Augustalis Siscii w Municipium Faustinianum. Należy jednakże tutaj dodać, iż funkcje te pozostawały „*extra ordinem*”. Tylko nie-

<sup>214</sup> Au sujet de la participation des \* *Augustales* pannoniens aux donations privées de bâtiments dans cette province, voir D. G a b l e r, op. cit., p. 30. Pour informations plus détaillées sur la place des \* *Augustales* parmi les donateurs d'argent et nourriture dans les municipes italiens, voir S. M r o z e k, op. cit., p. 68.

<sup>215</sup> C. 6294; cf. CII 4514; C. X 112.

licznym \* *Augustales* udawało się awansować do *ordo municipalis*. Materiał źródłowy z rozważanego regionu dostarcza na to dwa przykłady. Byli to najprawdopodobniej dwaj *ingenui* — jeden z Carnuntum, drugi z Ratiarii. \* *Augustales liberti*, którzy stanowili zdecydowaną większość, mieli zamknięty dostęp do *ordo decurionum*. Pewien pośredni wpływ na życie polityczne municipium mieli jednak poprzez swoich synów, którzy będąc w świetle prawa ludźmi wolnorodzonymi, mieli dostęp do godności municypalnych. Należy jednakże podkreślić, że ten pośredni niejako udział \* *Augustales* we władzach municypalnych dotyczy niewielkiej grupy \* *Augustales*, gdyż synowie ich awansowali na członka rady miejskiej stosunkowo rzadko.

Ambicje \* *Augustales* piastowania miejskich *honores* częściowo zaspokajano nadając im „ornamenta decurionalia”. Prestiż \* *Augustales* podnosi fakt, iż spośród wyzwolenców, ich najczęściej odznaczano tym wyróżnieniem — 11 \* *Augustales* nadano *ornamenta decurionalia*, jednemu zaś nawet *ornamenta duoviralia*. Znaczenie \* *Augustales* w życiu municypalnym podkreśla także fakt fundowania im tablic honoryfikacyjnych, „bezpłatnego” nadawania im godności *Augustalis* oraz uwalniania od „munera publica”. Oprócz zasygnalizowanych wyżej zaszczytów, które były przede wszystkim konsekwencją *munificentia*, pewna grupa przywilejów wynikała z samej funkcji \* *Augustalis*. Do „ornamenta *Augustalitat*is” należała, *toga praetexta*, liktorzy. Niepewne jest, czy mieściło się wśród nich *bisellium*, korona z liści dębowych. Dyskusyjna jest także kwestia, czy wszyscy \* *Augustales* podczas uroczystości sakralnych mieli prawo do *tibicena*. Rangę funkcji \* *Augustalis* podkreśla zwłaszcza *toga praetexta* oraz liktorzy, gdyż wyróżnienia te były atrybutem władzy urzędników municypalnych. \* *Augustales* cieszyli się dużym prestiżem w społeczeństwie także jako warstwa (*ordo*), bądź stowarzyszenie (*collegium*, *corpus* itp.). Dobitym tego przykładem jest fakt posiadania przez *ordo Augustalium* Sarmizegetuzy okazałego domu klubowego (*Aedes Augustalium*), na terenie którego obradował „parlament prowincjonalny”. Innym dowodem jest to, iż w amfiteatrach i innych obiektach widowiskowych posiadali honorowe miejsca (*loca Augustalium*), ustępujące kategorią tylko *loca* zajmowanym przez miejski senat. Podczas rozdawnictw pieniędzy otrzymywali znacznie większą stawkę sesterców niż przedstawiciele plebsu czy członkowie różnych kolegiów zawodowych, religijno-pogrzebowych, *iuvenes* itd.

Rangę \* *Augustales* podkreśla fakt, iż tworzyli oni w municypiach, na wzór *ordo decurionum*, warstwę — *ordo Augustalium*, którą można w pewnym stopniu uważać jako municypalny odpowiednik *ordo equester*.